



ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
DOUZIÈME LÉGISLATURE

R A P P O R T D' I N F O R M A T I O N

ONZIÈME SESSION
DE LA GRANDE COMMISSION PARLEMENTAIRE
FRANCE-RUSSIE

Paris, 23 - 24 novembre 2005

SOMMAIRE

ALLOCUTION DE M. JEAN-LOUIS DEBRÉ, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	5
ALLOCUTION DE M. BORIS GRIZLOV, PRÉSIDENT DE LA DOUMA D'ÉTAT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE	11
PREMIER THÈME : LES PAYS VOISINS COMMUNS À LA RUSSIE ET À L'UNION EUROPÉENNE.....	15
DEUXIÈME THÈME : LE TERRORISME	35
TROISIÈME THÈME : LA COOPÉRATION AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE ENTRE LA RUSSIE ET LA FRANCE.....	49
ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS À LA NEUVIÈME SESSION DE LA GRANDE COMMISSION PARLEMENTAIRE FRANCE-RUSSIE	63

*

*

*

**ALLOCUTION DE M. JEAN-LOUIS DEBRÉ,
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Chers collègues,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous dire combien je suis heureux d'ouvrir avec vous la onzième session de la Grande Commission parlementaire franco-russe.

Je souhaiterais tout d'abord vous présenter les députés qui participeront à cette onzième session : [...]

Plusieurs membres de cette délégation participaient, les 14 et 15 mai de l'année dernière, à la session qui marquait le dixième anniversaire de cette institution originale que constitue la Grande Commission et qui, à n'en pas douter, témoigne de l'intérêt constant que nos deux pays, et nos deux Assemblées, portent au développement de relations bilatérales qu'ils souhaitent exemplaires. Nous gardons le souvenir, soyez en sûrs, de l'accueil que vous aviez alors réservé à la délégation française dans cette somptueuse ville qu'est Saint-Petersbourg et, plus particulièrement, dans le superbe Palais Constantin relevé de ses ruines.

Les dix-huit mois qui se sont écoulés depuis ont été marqués par de nouvelles étapes importantes, et même majeures pour certaines, dans les relations que nos deux pays entretiennent, dans un cadre bilatéral ou à travers l'Union européenne, et qui nous permettent, je le crois, de les qualifier de privilégiées.

Les rencontres au plus haut niveau ont en effet été particulièrement nombreuses, notamment entre nos deux Présidents, et nous savons la confiance qui caractérise leurs rapports personnels, mais aussi entre nos ministres des Affaires étrangères et les membres de nos gouvernements respectifs.

Les réunions du séminaire gouvernemental présidé par les deux Premiers ministres, et des deux instances spécialisées que sont le Conseil économique, industriel, financier et commercial, et le Conseil de coopération sur les questions de sécurité permettent par ailleurs de donner l'impulsion nécessaire à nos projets communs.

Les parlementaires n'ont pas été en reste puisqu'une délégation du groupe d'amitié de l'Assemblée nationale, conduite par M. René André, faisait encore récemment, à la fin du mois de septembre, une mission à Saint-Pétersbourg et à Moscou.

Si ces multiples contacts expriment la force de nos relations politiques, nos relations économiques et commerciales suivent le même chemin et sont en plein essor. L'augmentation régulière de nos échanges ne signifie cependant pas que nous ne puissions pas faire mieux.

Notre coopération est particulièrement intense dans un grand nombre de secteurs :

Dans les domaines spatial et aéronautique, celle-ci repose sur des projets concrets et ambitieux tels les lanceurs du futur ou l'avion régional RRJ. La science et la technologie donnent également lieu à des projets essentiels : laboratoires communs, coopération en matière d'innovation.

Notre coopération culturelle et éducative bénéficie d'une forte visibilité, au travers des manifestations culturelles croisées ou des filières franco-russes de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

Notre coopération administrative et technique, inaugurée par l'accord interministériel de mai 2001, se poursuit et se renforce. Tout ceci marque l'intérêt et la volonté qui sont les nôtres d'accompagner votre grand pays dans l'entreprise de développement, de réforme et de modernisation poursuivie avec constance et courage par vos autorités, et de coopérer avec vous sur les grands problèmes du monde.

D'importantes échéances ont été également franchies entre l'Union européenne et la Russie. Elles permettent, je crois, de parler d'une relation forte et stabilisée. Cette relation est en effet, désormais, clairement structurée par l'adoption en mai 2005 des feuilles de route sur les quatre espaces communs de coopération, dont la mise en œuvre a progressé lors du dernier sommet Union européenne – Russie tenu le 4 octobre dernier, avec notamment la conclusion d'accords de facilitation des visas et de réadmission, l'ouverture d'un dialogue sur l'énergie ou sur notre voisinage commun. Dans cette entreprise, vous le savez, nous nous attachons à faire prévaloir la raison et le développement d'une relation apaisée, dans l'intérêt bien compris de tous, car il n'y a pas de véritable alternative à la construction d'un partenariat stratégique entre l'Union européenne et la Russie. Quand bien même le chemin peut être semé d'embûches et de difficultés, il faut y voir en effet l'un des éléments essentiels nécessaire à la stabilité

du continent européen, à laquelle nos deux pays sont à juste titre attachés.

A la lumière de ces développements, l'ordre du jour que nous avons retenu pour cette réunion donnera à nos débats un intérêt tout particulier.

Le premier sujet porte en effet sur l'Union européenne et la Russie, thème que nous avons déjà évoqué l'an dernier alors que l'élargissement venait de se faire. Nous avons choisi cette année de l'aborder sous un nouvel angle, celui de notre voisinage commun ou, pour reprendre précisément la terminologie retenue lors du Sommet du 10 mai dernier, la coopération dans les régions adjacentes aux frontières de la Russie et de l'Union européenne. Cette question est sensible car elle est imprégnée d'une dimension historique et affective forte. Nous avons les uns et les autres d'autant plus intérêt à y travailler ensemble qu'elle relève directement du troisième espace de coopération entre l'Union et la Russie, défini comme l'« espace commun de sécurité extérieure ». Nous avons en effet un intérêt partagé à ce que les transitions en cours se déroulent aussi pacifiquement que possible, dans le respect de la souveraineté des Etats et de la volonté démocratiquement exprimée des peuples. Nous avons un intérêt partagé à coopérer dans la gestion des crises. C'est pourquoi nous apprécions particulièrement que la Russie ait accepté un dialogue avec l'Union européenne sur les pays concernés, dialogue que les événements de ces dix-huit derniers mois ont rendu particulièrement opportun et nécessaire.

Quatre pays pourraient ainsi retenir plus particulièrement notre attention :

- la Moldavie et la question de Transnistrie, qui ont fait l'objet d'un échange substantiel au Sommet de Londres du 4 octobre dernier ;
- la Géorgie, qui vient de signer avec la Russie une déclaration commune sur la question des bases militaires ;
- la Biélorussie, qu'il ne serait pas opportun d'isoler mais dont la situation paraît complexe à appréhender ;
- par ailleurs, nous pourrions dire quelques mots des évolutions en Ukraine, dans la perspective des prochaines élections.

Compte tenu de votre connaissance de la région et de vos liens historiques avec ces pays, c'est évidemment avec le plus grand intérêt que nous échangerons avec vous analyses et points de vue.

Nous avons choisi pour deuxième sujet la coopération spatiale et aéronautique. Des étapes importantes ont été franchies dans ces domaines, avec d'une part la réorganisation des structures compétentes intervenues l'an dernier dans votre pays, et d'autre part les développements récents que connaissent nos projets communs.

Trois de ces projets méritent d'être particulièrement mentionnés :

- Le premier est l'implantation de Soyouz en Guyane. Les contrats nécessaires ont été signés, les travaux ont commencé à Kourou, grâce à un engagement financier supplémentaire de notre pays, et il ne reste plus qu'à finaliser une convention de sécurité, essentielle à la transmission d'informations, entre le CNES et Roskosmos.

- Le deuxième projet est celui des lanceurs du futur, amenés à remplacer Ariane à l'horizon 2015, ce qui nous laisse une dizaine d'années pour concevoir et mettre au point une nouvelle génération de lanceurs. En mars de cette année, cette coopération a d'ailleurs fait l'objet d'un accord entre le CNES et Roskosmos.

- Le troisième projet concerne la Station spatiale internationale et les vols habités. Il s'agit là d'une coopération ancienne et bien établie dont les perspectives futures ont été arrêtées il y quelques mois par la signature d'un autre accord entre les deux agences spatiales russe et française.

Il nous paraît enfin tout à fait essentiel d'évoquer les développements intervenus en matière de coopération aéronautique, avec les avancées notables du projet de l'avion régional RRJ réalisé conjointement par Sukhoï et la Snecma. Cette coopération emblématique, véritable partenariat industriel comme le prouve l'usine SNECMA/NPO Saturn de Rybinsk, a vu l'engagement financier de nos deux gouvernements et sera un grand succès pour les industries aéronautiques de nos deux pays, une fois les ultimes obstacles techniques levés.

Le troisième sujet avait été déjà longuement évoqué à notre session de l'année dernière : il s'agit du terrorisme.

Les évènements dramatiques intervenus depuis, à Londres, récemment à Amman, en Russie, dans d'autres pays encore, nous rappellent malheureusement combien la menace reste permanente et omniprésente. Force est de constater que la crainte que l'on pouvait

nourrir, de voir l'Irak se transformer en nouvelle base de recrutement et de départ du terrorisme international, s'est depuis vérifiée.

Face à cette menace, je souhaite souligner une nouvelle fois la solidarité totale de la France avec les Etats victimes d'actes de terrorisme, parce qu'ils mettent en cause nos valeurs fondamentales, et parce que nous sommes tous concernés par la menace principale que constitue aujourd'hui l'islamisme radical.

La voie à suivre pour contrer cette menace sans mettre en danger les fondements de nos sociétés est certes étroite : elle passe par des politiques d'intégration efficaces, par la réduction des injustices et des violences, par le règlement des crises régionales non résolues, je pense en particulier au conflit israélo-palestinien ; elle passe aussi, et ce n'est pas le moins important, par une coopération internationale aussi forte que possible, car cette menace globale ne peut faire l'objet que d'une réponse globale.

La France est pleinement engagée dans cette lutte, de même que la Russie, et nous souhaitons développer dialogue et coopération avec vous dans ce domaine.

C'est ainsi que nous avons soutenu dès l'origine votre initiative de convention sur la répression des actes de terrorisme nucléaire, qui a été adoptée le 13 avril dernier. Au plan bilatéral, le groupe de travail conduit par les ministères des affaires étrangères, associant les services de sécurité de nos deux pays, s'est depuis constitué et a pu tenir deux réunions, en septembre 2004 puis en février 2005. Une troisième se tient ce mois-ci. Nous souhaitons vivement que ce groupe de travail puisse donner l'impulsion nécessaire à des coopérations concrètes entre nos deux pays.

Mais je ne saurais conclure sans souligner une nouvelle fois l'importance spécifique de ce sujet pour les parlementaires. Nous devons rechercher en effet la plus grande efficacité dans nos réponses contre le terrorisme, dans le cadre de la démocratie et des règles qui la régissent.

L'engagement de nos parlements reste donc particulièrement nécessaire. Il est de notre responsabilité de nous assurer de l'équilibre entre impératifs d'ordre public et respect des libertés. C'est par des débats parlementaires approfondis que nous pourrons obtenir l'adhésion de l'opinion publique aux mesures exceptionnelles que la menace du terrorisme peut rendre nécessaires.

Je ne saurais trouver meilleure illustration de l'importance de notre engagement qu'avec les débats en cours en ce moment même à l'Assemblée nationale : ils portent en effet sur un nouveau projet de loi de lutte contre le terrorisme. Nous pourrions ainsi échanger utilement sur les derniers développements législatifs en cours dans nos deux pays.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés,

Deux traits marquent les réunions de notre Grande Commission parlementaire : la liberté et la franchise de nos échanges de vues ; c'est ce qui nous permet de mieux nous comprendre, c'est ce qui permet d'enrichir nos analyses et nos perceptions respectives.

Je souhaite qu'il en soit de nouveau ainsi aujourd'hui et que toutes ces questions donnent matière à des échanges fructueux entre nos deux délégations.

*

* *

**ALLOCUTION DE M. BORIS GRIZLOV,
PRÉSIDENT DE LA DOUMA D'ÉTAT
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur d'ouvrir aujourd'hui la onzième session de la Grande Commission interparlementaire franco-russe. C'est avec reconnaissance que j'ai recueilli les paroles aimables de Monsieur le Président Debré à propos de la dixième session, session anniversaire qui s'est déroulée à Saint-Pétersbourg, ma ville natale.

Je vais poursuivre l'idée que vous avez évoquée à propos de notre manière de communiquer, qui doit être celle de l'ouverture et de la sincérité. C'est dans cet esprit que nous sommes prêts à examiner l'ensemble des questions qui figurent à l'ordre du jour ainsi que celles qui préoccupent les populations de la France et de la Russie.

La première question de l'ordre du jour, qui avait déjà été abordée à Saint-Pétersbourg, concerne les liens entre la Russie et l'Union européenne, que nous allons examiner aujourd'hui sous l'angle particulier des relations avec nos voisins, la Moldavie, la Géorgie, la Biélorussie et l'Ukraine. Outre ces pays, nous sommes également préoccupés par nos relations avec nos voisins baltes, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie avec lesquelles nous avons des désaccords à tous les niveaux de discussions dans les organisations internationales.

Pour ce qui est de la Moldavie, la présence de nos forces de maintien de la paix en Transnistrie est liée aux armes qui y sont stockées et que nous devons rapatrier. Malheureusement, nos relations ne sont pas au mieux, nous serions tout à fait disposés à retirer ces armements, en particulier les armes légères, mais la Moldavie y fait obstacle.

Avec la Géorgie, nous sommes quotidiennement confrontés à des idées nouvelles. Avant-hier le Parlement géorgien a décidé d'examiner en décembre la question de la sortie de la Géorgie de la

CEI. Une telle décision entraînerait le réexamen, voire la dénonciation, par notre Douma d'Etat, d'un certain nombre des 91 accords qui nous lient à ce pays en raison de son appartenance à la CEI.

Quant à la Biélorussie, nous sommes en train d'édifier une union avec ce pays, c'est un processus qui avance lentement, il n'est pas nécessaire de chercher à l'accélérer, nous devons étudier l'ensemble des aspects qui constitueront l'acte final. Nous n'avons déjà plus de barrières douanières et, pour la circulation des personnes, un modèle de carte unique est en vigueur dans les deux pays. Des accords relatifs à la protection sociale ont été conclus, notamment sur les retraites. L'acte d'union, qui est préparé par une commission que je co-préside pour la partie russe, sera soumis au Conseil supérieur d'Etat, puis à référendum dans les deux pays.

S'agissant de l'Ukraine, une fête « orange » s'y est tenue il y a deux jours pour marquer l'anniversaire de la « révolution orange », telle que les ukrainiens eux-mêmes la désignent. En fait, sur le plan politique il ne s'agissait en aucun cas d'une révolution, il n'y a pas eu de modification du régime, il n'y a eu qu'un changement d'équipe qui a également touché les dirigeants des régions, des grandes entreprises et des institutions d'enseignement. L'Ukraine se trouve maintenant à la veille de nouvelles élections, et je pense que M. Ianoukovitch qui a perdu l'année dernière la course à la présidence est un leader d'opinion et d'influence, son parti dispose d'une audience supérieure de 7 à 10 % à celle de son concurrent.

La situation des populations russophones, surtout en Lettonie mais aussi en Estonie, nous préoccupe. Elles ne peuvent pas obtenir la citoyenneté de ces Etats dans lesquelles elles résident. En Lettonie par exemple, leur nombre s'élève à 400.000 « non-citoyens ». Nous allons demander instamment aux dirigeants de ces pays de faire avancer cette question.

A l'ordre du jour figure également la coopération aéronautique et spatiale. La Russie comme la France ont une position prééminente dans ce domaine dans le monde.

Nous réalisons, ou envisageons de réaliser des projets conjoints, comme la fusée Soyouz ST qui va être lancée depuis la Guyane. Nous devrions être prêts pour que ce projet prenne corps en 2008. Un certain nombre d'accords doivent être au préalable ratifiés par la Douma d'Etat. Il s'agit d'un projet extrêmement important pour les deux parties car nous devons nous attendre à une trentaine ou

même une quarantaine de lancements au cours des dix prochaines années.

Un autre projet très important est la réalisation d'une navette spatiale de la deuxième génération. Nous devons considérer l'expérience des Etats-Unis en la matière et construire un modèle plus efficace sur la base des technologies nouvelles.

Le projet d'avion régional russe (RR) est également très intéressant. Son moteur, français, est véritablement à la pointe du progrès mondial. La Russie est quant à elle probablement au premier rang pour l'aérodynamique des avions. Nous avons ainsi la possibilité de créer un avion d'une nouvelle génération qui sera exportable. A ce sujet, nous aimerions obtenir le soutien de la partie française pour l'obtention de commandes dès le stade de développement de l'avion, non seulement par la France elle-même, ce dont nous ne doutons pas, mais aussi en provenance de pays tiers.

Nous savons par ailleurs que la France est très intéressée par l'avion russe anti-incendie P200. Il est exploité sur le territoire russe d'une manière très satisfaisante. Nous espérons donc qu'il viendra équiper les forces anti-incendie françaises.

Autre question extrêmement importante, la lutte contre le terrorisme qui nécessite la coopération de toutes les forces de la communauté internationale.

J'ai eu l'occasion de parler sur ce sujet aux Nations Unies à l'occasion d'une session de l'Union interparlementaire. J'y ai constaté qu'un grand nombre d'Etats utilisent deux définitions du terme terrorisme selon qu'il s'applique à leur propre territoire ou à la Russie. Je tiens à cet égard à remercier la France pour avoir adopté une position nette et sans équivoque pour caractériser la situation en Russie et en particulier en Tchétchénie. Nous vous remercions de ce soutien que vous nous avez toujours témoigné, notamment dans les organisations internationales. Il y a des décisions à prendre au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies et aussi de l'Assemblée générale, je pense au projet de Convention sur la lutte contre le terrorisme, y compris à composante nucléaire, soutenu notamment par la France. Nous pouvons discuter de toutes ces questions, notre délégation est suffisamment fournie.

Je tiens à vous annoncer également que M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, m'a demandé hier de remettre à M. René André l'Ordre de l'Amitié entre les Peuples.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée nationale :

C'est une bonne nouvelle pour nous ! René André se montre très actif pour que les relations entre nos deux pays soient poursuivies avec continuité et détermination dans l'intérêt des deux parties. Je vous remercie de l'avoir ainsi honoré.

*

*

*

PREMIER THÈME :

**LES PAYS VOISINS COMMUNS À LA RUSSIE ET À
L'UNION EUROPÉENNE**

M. René André, Président du groupe d'amitié France-Russie à l'Assemblée nationale : Mes chers collègues, je vous souhaite à mon tour la bienvenue et tiens à remercier le Président Gryslov pour son intervention et le soutien qu'il a apporté à nos travaux. Je vous propose de commencer par le thème important des pays voisins communs à la Russie et à l'Union européenne. Je laisse la parole à M. Sloutski.

M. Léonid Sloutski, Président du groupe d'amitié Russie-France à la Douma d'Etat : Merci. Nous allons faire le tour de sujets importants.

Je voudrais parler du rapport d'information présenté par M. André et M. J-L Bianco l'année dernière à propos des relations entre l'Union européenne et la Russie : il exprime une opinion intéressante mais parfois ambiguë.

Ainsi, pour la Moldavie par exemple, nous maintenons sur place un contingent – faible – de forces de maintien de la paix. Elles ont pour mission de garder un stock d'armes et de matériel, ce qui est une nécessité objective. D'ailleurs les décisions prises au sommet de l'OSCE à Istanbul vont en ce sens. Il n'est donc pas juste de dire que ces forces de maintien de la paix sont un facteur de déstabilisation. Qui plus est, leur retrait sur le plan technique ne serait pas simple et supposerait de prévoir des trains spéciaux. De toutes façons, la Moldavie a refusé de signer le document du sommet d'Istanbul. Le sommet de Londres a permis de faire un peu avancer les choses.

Concernant la Géorgie, nous sommes préoccupés par la proposition du parlement géorgien que la Géorgie quitte la CEI. On en est à la 6^{ème} déclaration de ce type !

Il y a en Géorgie des bases terroristes. Nous avons passé un accord de principe avec le ministère de la défense géorgien, mais il a été enterré par le président Saakachvili. La politique intérieure et extérieure de la Géorgie est un facteur de déstabilisation. Qu'il s'agisse des liaisons ferroviaires entre la Russie et la Géorgie ou de la participation de la Géorgie à la politique de l'énergie, tout est ralenti et freiné par des déclarations tonitruantes et relevant de la propagande.

La France sait bien également que la Géorgie est le lieu d'activités intenses pour les Etats-Unis à travers leurs ONG. Aujourd'hui, nos relations avec la Géorgie ne sont pas simples !

Concernant l'Ossétie du Sud, on peut aujourd'hui parler de détente. Les contacts se développent surtout au niveau interparlementaire.

Concernant l'Ukraine, le rapport de M. André contient des thèses intéressantes. La crise a entraîné une confusion dans les relations entre l'Union européenne et la Russie. Le rôle des États-Unis est sujet à controverses. Une autre thèse défendue par ce rapport est que la Russie aurait tort de voir dans l'intervention de l'Union européenne une ingérence dans l'espace post-soviétique.

Concernant la Biélorussie, il y a des contacts au niveau parlementaire dans la perspective d'une union. Nos deux peuples sont proches de par leur histoire commune et ce fait ne dépend pas de l'attitude adoptée par l'Union européenne. La Biélorussie est le seul état du continent européen à ne pas être membre du Conseil de l'Europe. Nous estimons que les positions de l'Union européenne sur ce sujet sont subjectives, mais nous en reparlerons.

Je vous présente maintenant M. Draganov, très connu en France. Il a participé il y a une semaine à un séminaire présidé par M. André sur le commerce extérieur. Il réussit tout ce qu'il entreprend ! C'est un théoricien et un praticien qui a réformé les douanes russes avec succès.

M. Valeri Draganov, Président de la Commission de la Politique économique et du Tourisme de la Douma d'Etat : Je suis très touché par ces paroles chaleureuses. Je remercie aussi M. René André pour son attitude positive vis-à-vis de notre coopération. La décoration que j'ai reçue hier est un grand honneur pour moi.

Nos présidents respectifs ont donné un ton très objectif à nos discussions, nous avons en effet tout intérêt à ce qu'elles soient franches. Nous avons toujours eu des relations privilégiées avec la France, dans le domaine économique, mais aussi sur des sujets plus politiques comme le fanatisme religieux. Rien ne peut briser nos relations.

Concernant le voisinage commun avec l'Union européenne, les quatre pays évoqués constituent effectivement une palette très intéressante psychologiquement et politiquement, mais je suis d'accord avec le Président Gryslov lorsqu'il considère qu'il convient d'y ajouter les pays baltes. Nos présidents ont eu raison de dire que l'émotion imprègne ces relations. Nous n'avons évidemment pas l'intention d'intégrer l'Union européenne, nous avons beaucoup fait pour nous en rapprocher et j'estime que sous certains aspects nous

sommes bien plus actifs avec l'Union européenne que certains pays membres. La Russie est un pays immense, dont les potentialités sont énormes pour la coopération dans tous les domaines.

S'agissant de nos voisins, l'exemple de la Moldavie me paraît très éloquent. Le Président actuel de ce pays était encore il y a peu un très grand ami de la Russie. Du jour au lendemain, il est devenu notre adversaire. Je pense qu'il a ainsi fait preuve d'un manque de sang froid et d'objectivité qui ne reflète pas la volonté de son peuple. Il a refusé de signer les accords d'Istanbul, considérant la Russie comme une concurrente. Je vois là la différence entre un grand homme politique et un politicien. La Russie a tout intérêt à mener une politique de bon voisinage avec la Moldavie, mais nous tenons à ce que nos partenaires, notamment français, sachent que la Moldavie se trouve dans notre sphère d'intérêt ; nous avons tout comme la France, des responsabilités particulières en ce qui concerne le maintien de la stabilité mondiale.

En Géorgie, des parlementaires menacent à nouveau de quitter la CEI. Je reste persuadé que cela ne correspond pas au souhait du peuple géorgien, qui ne veut pas s'isoler mais vivre en paix avec la Russie et avec le monde entier. On assiste aussi à des divergences entre le Parlement et le Président sur le thème de la coopération avec la Russie. Des responsables politiques russes ont proposé de discuter de toutes les questions relatives aux bases militaires, un accord a été obtenu sur la tenue de ces discussions, mais à Varsovie le Président géorgien a formulé des remarques désobligeantes à l'égard des quatre membres de la délégation dont je faisais partie. Chacun doit pouvoir jouer son rôle, qu'il s'agisse du Parlement, du Président mais aussi du peuple. Ce dernier ne peut qu'être inquiet. Pour sa part, la Russie accorde de nombreux privilèges à la Géorgie, qu'elle souhaite voir se développer harmonieusement.

Le cas de la Biélorussie est complexe, les avis sont divergents quant à l'état des réformes dans ce pays. Les problèmes sont réels, le Président Poutine a déclaré à maintes reprises que notre évolution vers une union n'est pas un souhait des hommes politiques, mais des peuples eux-mêmes. Le peuple biélorusse est en droit d'attendre des réformes plus transparentes et plus rapides. Je pense qu'il n'est pas toujours possible d'harmoniser les efforts de développement dans les deux pays. Toutefois nous ne sommes pas pessimistes, nous allons tout mettre en œuvre pour rapprocher la Biélorussie des institutions internationales, à l'instar de la Russie qui a adopté plus de mille lois pour se mettre au diapason des normes internationales.

Concernant l'Ukraine, il ne s'agit pas seulement d'un énorme marché mais aussi de traditions très fortes, nos cultures étant intimement liées. Nous n'avons avec aucun autre pays des liens aussi profonds qu'avec l'Ukraine. Il faut utiliser cette proximité sur le plan économique mais aussi pour dépasser certaines suspensions héritées du passé. En Russie nous n'évoquons plus l'espace ex-soviétique, nous cherchons à promouvoir un espace de prospérité commune, où tous seront égaux en droit et où la coopération sera mutuellement avantageuse. Je suis convaincu que les trois pays que sont la Russie, la France et l'Ukraine peuvent jouer un rôle important dans le monde, mais il faut réfléchir à la façon dont nous devons coopérer et faire face à nos menaces communes. Pour conclure, je pense que notre dialogue avec l'Ukraine doit être franc et s'appuyer sur l'expérience européenne en matière de démocratie.

M. René André : M. Patrick Ollier, Président de la Commission des Affaires économiques, ne peut pas assister à la totalité de nos travaux et souhaite aborder maintenant la question des relations économiques entre nos deux pays, en particulier dans les domaines aéronautique et spatial. J'espère que vous voudrez bien pardonner cette entorse à notre ordre du jour.

M. Patrick Ollier, Président de la Commission des Affaires économiques : Je me situe dans le cadre des relations anciennes qui existent entre la France et la Russie. Notre rôle est de renforcer ces relations notamment au niveau économique. Soyons donc francs.

Sur le plan économique, nos relations sont en expansion (les échanges ont augmenté de 20 % en 2004). La France accuse un déficit commercial avec la Russie (il a augmenté de 24 % en 2004), notamment à cause du coût des matières premières. La France est le 8^{ème} investisseur en Russie.

La commission des affaires économiques comporte beaucoup de spécialistes de ces sujets. Je crois qu'une mission de la Commission en Russie serait vraiment la bienvenue. Elle pourrait s'articuler autour de plusieurs thèmes et notamment autour de l'agroalimentaire. Il y a en effet une compatibilité entre la politique agricole commune et nos échanges avec la Russie. Nous pouvons développer ces échanges.

Mais revenons à l'ordre du jour : la coopération aéronautique. Le projet d'avion régional « RRJ » est un projet important. Puisque M. Draganov a réformé les douanes, il doit savoir que cet avion ne doit pas se heurter à des droits d'entrée actuellement très dissuasifs.

Messieurs les parlementaires, usez de toute votre influence pour finaliser ce projet d'accord afin qu'il puisse démarrer en 2006.

Concernant EADS, nous sommes heureux de votre accueil, l'idée de faire un joint-venture avec le groupe Irkout est une bonne idée. Mais nous avons une difficulté pratique : l'achat d'avions russes se heurte à des problèmes de certification technique. Nous recherchons des avions toutes missions.

Pour Airbus, l'objectif est de vendre pour 80 milliards de dollars par an à la Russie et d'augmenter le carnet de commandes.

Concernant la réfection de l'aéroport de Moscou, la société Aéroports de Paris a engagé des discussions. Le problème est d'être compétitif à la fois pour la construction du 3^{ème} terminal et pour la réhabilitation du 2^{ème}, l'offre française paraissant à cet égard cohérente. Ce programme de rénovation devrait hisser la Russie au meilleur niveau international.

Nos amis russes peuvent beaucoup nous aider à débloquer certaines situations. Nous sommes quant à nous prêts à revenir en Russie.

M. Jacques Brunhes, Secrétaire du Bureau de l'Assemblée nationale : Je vais aborder le thème des voisins communs en toute franchise, comme il est de mise dans notre réunion, et je partirai d'une évidence : la stabilité et la sécurité du continent européen sont indissociables d'une bonne entente et d'une étroite coopération entre l'Union européenne et la Russie. A cet égard, je crois que nous pouvons nous féliciter des feuilles de route sur les quatre espaces communs de coopération qui ont été adoptées lors du XV^{ème} Sommet entre l'Union européenne et la Russie qui s'est tenu à Moscou le 10 mai 2005. Les domaines concernés sont importants : l'économie, la liberté, la sécurité et la justice, la sécurité extérieure, ainsi que la recherche, l'éducation et la culture. Je considère également comme positive l'amorce d'un dialogue entre les deux parties sur leur voisinage commun. Au sommet du 4 octobre dernier, des petites avancées ont été obtenues sur l'espace de sécurité extérieure. Mais force est de constater qu'il n'y a pas de partenariat stratégique réel entre l'Union européenne et la Russie, et que de fortes divergences existent dans plusieurs domaines, dont précisément la politique de voisinage commun.

La Russie, comme viennent de le confirmer MM. Sloutski et Draganov, perçoit cette politique comme entrant directement en conflit avec les intérêts russes dans une zone qui est objectivement

vitale pour sa sécurité et avec laquelle elle a des liens économiques, commerciaux et culturels forts, sans compter la présence des minorités russes, notamment dans les pays baltes.

Les six pays concernés par la politique de voisinage constituent la moitié de la Communauté des Etats indépendants. En un peu plus d'une décennie, la Russie a vu arriver l'OTAN jusqu'à sa porte. Depuis le 11 septembre 2001, des bases militaires américaines sont implantées en Asie centrale et la présence économique américaine liée aux hydrocarbures de la mer Caspienne se renforce. Le soutien américain aux révolutions « colorées » contre les régimes corrompus et autoritaires de Géorgie, d'Ukraine et de Kirghizie, et plus généralement, l'activisme des Etats-Unis dans ces territoires, sont perçus par Moscou comme une politique délibérée ayant pour objectif de réduire l'influence de la Russie. Je relève également que certains des nouveaux pays membres de l'Union européenne adoptent une posture de confrontation délibérée par rapport à la Russie. Enfin, le fait que l'Ukraine et la Moldavie, et peut-être demain d'autres pays voisins, demandent leur intégration dans l'Union européenne constitue un motif additionnel d'inquiétude.

Ces données risquent de déboucher sur une nouvelle ligne de fracture au sein de l'espace européen. Il est donc essentiel et impératif d'éliminer ce risque, ce qui implique certaines conditions. Il y a tout d'abord lieu d'éviter que les voisins communs ne deviennent un sujet d'affrontements et de luttes d'influence entre les pays occidentaux et la Russie. Il faut que cessent les politiques de puissance qui constituent un jeu à somme nulle, sont animées par des logiques de confrontation et de déstabilisation des régimes et nourrissent les conflits internes. Cela implique le respect scrupuleux par tous du principe de non ingérence dans les affaires intérieures des pays indépendants, ainsi que du droit des peuples à disposer en toute liberté de leur avenir, du choix de leur système politique par le suffrage universel et des élections totalement libres et transparentes, du choix de leur système économique et de leur modèle de société.

Cet espace ne devrait donc en aucun cas être considéré comme l'arrière cour de la Russie, mais de même il ne revient pas à l'Union européenne d'imposer à ces pays ses orientations libérales ; son aide, par ailleurs nécessaire, ne devrait pas être conditionnelle.

Il conviendrait en outre d'exploiter le potentiel de coopération que renferme cet espace pour régler certains problèmes transversaux. Je pense à l'immigration clandestine, aux trafics de drogue et d'armes et au crime organisé. L'établissement d'un partenariat privilégié

permettrait d'exploiter les complémentarités naturelles entre les parties en présence. Il est dans l'intérêt de tous les peuples concernés que ce partenariat ne soit pas conçu comme une machine de guerre visant à défaire les liens économiques forts qui existent entre la Russie et ces voisins communs. De même, en politique étrangère et de sécurité commune, l'association de la Russie, sous une forme appropriée et en amont des décisions s'avèrerait selon moi un puissant facteur de stabilité du continent européen.

Telles sont, Monsieur le Président, quelques unes de mes réflexions sur ce sujet.

M. Oleg Malychkin, membre de la Commission de la Défense de la Douma d'Etat : Les Présidents ayant présenté la problématique des points de l'ordre du jour, nous pouvons apporter quelques compléments.

Par exemple, en matière de politique agricole, il serait très intéressant de pouvoir constituer un grand holding agricole et agro-industriel avec la France, la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie.

Pour ce qui est de la coopération spatiale, on peut ajouter à ce qui a déjà été très bien dit que le 4 février 2004 a été approuvé le programme Soyouz qui sera financé à 60 % par la France. Je pense que nous aurons à l'avenir un partenariat constant et très efficace avec la France dans ce secteur.

M. Leonid Sloutski : Je constate que nous discutons parallèlement des deux premiers points de l'ordre du jour. Par ailleurs certaines remarques formulées par M. Brunhes apparaissent comme des interpellations auxquelles des réponses devraient être apportées.

La parole est maintenant à M. Michel Voisin, Vice président de la Commission de la Défense nationale de l'Assemblée nationale.

M. Michel Voisin, Président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe : Je crois que les interpellations de M. Brunhes appellent en effet des réponses.

J'interviendrai prochainement à l'OSCE sur les relations avec les voisins de l'Union. Ma suggestion est que les délégations russes et françaises s'entretiennent avant les sessions de l'OSCE pour harmoniser leurs positions. Cela se faisait autrefois avec succès, ce serait bien de le faire à nouveau aujourd'hui.

Concernant la Moldavie et la présence des troupes de maintien de la paix, j'aimerais savoir ou en est le démantèlement des stocks de munitions.

Concernant la Biélorussie, il est exact que la rigidité politique du président est une source de problèmes. Notre position est qu'il ne faut jamais pratiquer la politique de la chaise vide.

Le monitoring électoral de l'OSCE a quelque chose d'arithmétique, c'est l'application de règles anglo-saxonnes, on oublie un peu l'approche européenne, plus flexible. Il faut admettre une part de souplesse parce qu'un pays aspirant à la démocratie ne peut résoudre tous les problèmes d'un coup. En France, malgré une longue tradition démocratique, nous avons encore des problèmes à résoudre.

Concernant la coopération en matière de défense, nous tiendrons notre université d'été à Colmar. Il faut poursuivre nos échanges. Pourquoi ne pas mettre en place une sorte de « think tank » ?

M. Leonid Sloutski : C'est bien, nous pouvons nous écarter un peu du programme et laisser la place à un peu de polémique ! Merci, M. Voisin. Mais revenons à l'ordre du jour, M. Babochkine fait partie de la commission des questions de la famille et de la femme.

M. Anatoli Babochkin, membre de la Commission de la Famille et des Enfants de la Douma d'Etat : La Russie ne peut être considérée comme un objet de la politique de voisinage. En réalité nous sommes voisins depuis longtemps. La Russie ne veut pas d'un monopole sur l'espace post-soviétique. Il faut choisir ensemble la stabilité et la démocratie, la révolution n'est jamais la solution. Il ne s'agit pas pour les pays voisins de choisir artificiellement entre la Russie et l'Union européenne. En réalité, il nous faut dialoguer sur notre action conjointe dans ces pays qui sont nos voisins communs.

Entre la Russie et l'Ukraine, il existe une interdépendance sur tous les plans. Nos échanges représentent 20 milliards de dollars par an. C'est aussi pour nous un pays de transit, par lequel passent 15 % de nos exportations de pétrole et 80 % de nos exportations de gaz naturel. Nous participons avec les sociétés occidentales à un groupe international de gestion du transport de gaz naturel. Un nouveau gazoduc permettra d'exporter 20 milliards de m³ de gaz naturel par an.

La Russie construit donc l'espace européen commun. Nous n'opposons pas d'obstacle à l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne. Bien souvent, on spéculé en Occident sur les choix de

l'Ukraine en faveur de l'Europe, en l'opposant à la Russie, mais ceci n'est pas nouveau et les échanges entre la Russie et l'Ukraine sont en forte augmentation.

Nous avons aussi signé un traité d'amitié et de coopération avec l'Ukraine en date du 31 mai 1997, mais l'Ukraine recule sur les engagements pris. Si elle entre dans l'OTAN, la Russie devra réexaminer ses engagements. Ceci est contraire aux intérêts de l'Ukraine.

Avec la Biélorussie, on peut dire que la Russie participe à la stabilité de l'Europe centrale en luttant notamment contre le trafic de drogue et le terrorisme.

L'Union européenne reproche à Minsk un déficit démocratique mais nous sommes contre l'exagération des difficultés de la jeune Biélorussie. En réalité, on veut faire tomber le pouvoir dans ce pays sous prétexte de démocratisation. Le dialogue permettrait certainement d'introduire plus de démocratie.

M. René André : L'élargissement de l'Union européenne en 2004 n'a pas seulement déplacé vers l'Est 6 000 km de frontières de Koper en Slovénie jusqu'à Narva en Estonie, il a mis l'Union européenne et la Russie devant la responsabilité de définir des relations de voisinage avec les mêmes pays d'Europe orientale et du Caucase. Cet exercice est d'autant plus difficile qu'il doit réussir à concilier les aspirations des trois ensembles.

L'Union européenne souhaite assurer la paix, la stabilité et la prospérité à ses frontières par une politique de voisinage qui rapproche ses nouveaux voisins de ses normes démocratiques et économiques sans pour autant offrir une perspective d'adhésion.

La Russie souhaite maintenir ou rétablir des liens très étroits avec ces nouveaux Etats indépendants issus de l'ex-Union soviétique en raison de leur proximité non seulement géographique, mais aussi historique, économique et culturelle.

Les pays d'Europe orientale et du Caucase forment un ensemble hétérogène, partagé entre le rejet des évolutions démocratiques comme en Biélorussie et l'aspiration au développement de la démocratie et du marché grâce à un rapprochement avec l'Union européenne ou même un espoir d'adhésion, comme en Ukraine et en Géorgie.

Pour que les deux politiques de voisinage de l'Union européenne et de la Russie ne se concurrencent pas, mais

s'harmonisent, il faudrait que s'établisse au préalable une relation de confiance dans le cadre d'un partenariat stratégique approfondi et dépourvu d'ambiguïté.

La qualité du partenariat entre l'Union européenne et la Russie est déterminante pour l'avenir de la politique de voisinage de l'Union européenne, mais elle l'est aussi pour la relation de voisinage de la Russie avec son étranger proche.

Or dix ans après la signature de l'accord de partenariat et de coopération signé en 1994 et entré en vigueur le 1er décembre 1997, la relation entre l'Union européenne et la Russie reste à construire.

Il ne faut certes pas négliger les résultats obtenus qui sont substantiels.

L'adoption des feuilles de route sur les quatre espaces communs de coopération en mai 2005 structure désormais les relations entre l'Union européenne et la Russie. Leur mise en œuvre a connu des progrès lors du dernier sommet UE-Russie le 4 octobre à Londres avec, en particulier, la conclusion des négociations sur des accords de facilitation des visas et de réadmission, un dialogue énergétique approfondi et un dialogue substantiel sur le voisinage commun, notamment sur la Moldavie.

L'année 2007 est la date à partir de laquelle les deux partenaires peuvent dénoncer l'actuel accord de partenariat et de coopération. Les deux partenaires devront se poser la question du cadre fondamental de leur relation après 2007, en ayant conscience qu'il n'y a pas d'alternative à une relation UE-Russie forte et stabilisée.

La conscience d'une dépendance mutuelle rend inéluctable une relation constante et constructive. Cette dépendance mutuelle ne se manifeste pas seulement dans le domaine de l'économie et de l'énergie et les quatre espaces communs reflètent un champ d'intérêts mutuels bien plus étendu.

Les populations sont également sensibles à l'importance de cette relation. Un sondage réalisé par l'Institut moscovite VTSIOM a montré une opinion russe majoritairement très favorable à un rapprochement (33 %) ou même à une adhésion (33 %) à l'Union européenne, face à 10 % d'opposants et 20 % d'indécis. La perception positive d'un rapprochement se fonde sur les avantages économiques, le contrepoids à un isolement sur la scène internationale, la proximité culturelle, notamment par contraste avec

les Etats-Unis ou la Chine, enfin l'avantage d'une relation forte avec un espace démocratique et de primauté des droits de l'homme.

La difficulté est cependant de fonder une relation sûre et stable entre deux partenaires en profonde mutation, d'abord concentrés sur leurs problèmes intérieurs et qui cherchent à construire ou à reconstruire leur puissance à l'extérieur.

Une autre Union européenne devait surgir de son élargissement en 2004 et de l'approfondissement de ses institutions en 2005-2006. Quelles que soient les motivations des citoyens, le non aux référendums français et néerlandais crée évidemment un élément d'incertitude sur le développement institutionnel de l'Union européenne, mais on peut en tirer deux conclusions.

La première est plutôt une bonne nouvelle pour la Russie qui a toujours craint, à tort, que la nouvelle politique de voisinage de l'Union européenne ne dissimule une tentative d'attirer certains nouveaux voisins jusqu'à l'adhésion à l'Union. Or le retard inévitable pris par l'approfondissement des institutions communautaires confirme, si besoin en était, l'option de la politique européenne de voisinage en faveur de la non-adhésion des voisins auxquels elle s'adresse. L'un des critères de l'élargissement de l'Union est la capacité d'absorption de l'Union que le retard de son approfondissement institutionnel met en cause, et il est clair que les citoyens ont voulu marquer une volonté de pause dans l'élargissement de l'Union lors des deux référendums français et néerlandais.

La deuxième conclusion n'est une bonne nouvelle pour personne. Le traité constitutionnel avait pour principal objectif de faire de l'Union européenne un acteur international complet en développant une union politique aussi substantielle que son union économique et monétaire. Il permettait à l'Union européenne d'assumer son identité politique et de développer un partenariat qui soit autre chose qu'une relation de coopération ou un programme de pré-adhésion. Il permettait de mettre fin à la double personnalité de l'Union européenne, colosse économique d'un côté et embryon politique de l'autre, qui a tendance à regarder de haut la Russie sur le terrain économique et se fait toute petite quand elle parle de sécurité et de politique intérieure. Ce traité transformait l'Union européenne en un acteur international plus classique et aurait permis de mettre fin à l'embarras qui étreint la Russie dans son dialogue avec ce partenaire quelque peu insaisissable.

Le rejet du traité constitutionnel affaiblit le projet d'union politique, mené par les pays fondateurs et en particulier la France et

l'Allemagne, pour faire de l'Union européenne un grand acteur international du monde multipolaire.

Ce projet d'union politique est cependant trop important pour les Etats membres qui l'ont soutenu pour qu'il ne ressurgisse pas sous une forme différente, peut-être plus resserrée. Il est possible que dans l'avenir les frontières de l'Europe politique ne soient pas les mêmes que celles de l'Europe économique.

La volonté d'affirmation politique de l'Union européenne par rapport aux Etats-Unis est toujours partagée par de nombreux Etats membres et la Russie aurait tort de chercher à marginaliser une Union européenne considérée désormais comme plus atlantiste et à se focaliser uniquement sur les relations bilatérales avec les puissances-clés européennes.

A cet égard, la révolution orange en Ukraine a été un test pour l'Union européenne mais aussi pour certains nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Leur méfiance pourrait certes compliquer l'instauration d'une relation confiante avec la Russie, mais ce qui s'est passé en 2004 montre que les choses ne sont pas aussi simples

D'abord l'Union européenne a montré une capacité de modération bien utile à l'ensemble des parties prenantes et démontré, si besoin en était, que son influence se situait aux antipodes d'une volonté d'ingérence et encore moins d'une vision impériale.

Mais il faut aussi saluer l'influence modératrice de nos amis polonais et lituaniens dans cette crise, bien loin des caricatures qui sont parfois présentées de leurs positions. La Pologne, *a priori* assez distante par rapport au projet d'union politique, a néanmoins confirmé que son intérêt et celui de toute la région était que l'Union européenne parle d'une seule voix dans son dialogue avec la Russie, dans le sens de l'apaisement. L'attitude responsable de la Pologne montre également que l'Union européenne constitue un ensemble suffisamment fort pour rassurer ses nouveaux membres et les amener à adopter une vision plus sereine des équilibres régionaux.

La Russie ferait donc un mauvais calcul si elle s'efforçait d'empêcher l'adoption d'une politique européenne commune à l'égard de nos voisins, en se concentrant exclusivement sur ses relations bilatérales avec les grands Etats membres de l'Union européenne.

Les relations entre la France et la Russie sont au demeurant excellentes et vous savez combien la France soutient une vision pacificatrice et plus équilibrée de la relation entre l'Union européenne

et la Russie. Je m'autorise donc de cette longue amitié entre nos deux pays pour vous dire ce que nous attendons de la Russie.

La Russie a remis de l'ordre dans son développement interne et est en train de renaître sous la forme d'une superpuissance énergétique, désormais capable de lancer une politique étrangère active dans son étranger proche.

La question est de savoir si la Russie a changé d'approche et la réponse est encore indécise.

Un premier examen montre un grand pragmatisme, fondé sur une pratique du chaud et du froid selon les cas et sur une vision somme toute assez traditionnelle.

En Biélorussie, la Russie maintient son soutien au Président Alexandre Loukachenko, avec la perspective d'une union entre les deux pays qui pourrait être effective en 2006. L'Union européenne a gelé ses relations avec ce régime depuis 1996 et n'a aucune influence sur lui. Mais il serait dans l'intérêt de la Russie et de toute la région de faire comprendre à ce pouvoir qu'un desserrement de son étau sur la société civile est indispensable s'il veut éviter une crise, aux élections présidentielles de 2006 ou plus tard. Les dictatures d'ancien régime et l'isolement international sont, au XXI^{ème} siècle, des jeux perdants à long terme.

Sur la Moldavie, la Russie a indiqué à Londres sa disponibilité à contribuer à un règlement, confirmée par la tenue, les 28 et 29 octobre derniers, d'une conférence avec, pour la première fois, la présence des Etats-Unis et de l'Union européenne à titre d'observateurs. La Russie avance par ailleurs des propositions sur une opération multinationale de maintien de la paix et d'observation, mais ne mentionne pas la démocratisation de la Transnistrie ni le retrait de ses troupes.

Au Sud-Caucase, la conclusion d'un accord avec la Georgie sur un retrait des bases militaires russes d'ici 2008, conformément aux engagements de l'accord d'Istanbul en 1999, est un développement très positif.

En revanche, l'opposition de la Russie, en décembre 2004, au renouvellement du mandat de l'OSCE sur l'observation de la frontière russo-georgienne, en place depuis 2000, de même que le soutien persistant aux entités séparatistes en Ossetie du Sud et en Abkhazie, ne sont pas des éléments de progrès.

Cette oscillation entre souplesse et intransigeance relève d'une posture somme toute classique et n'annonce pas de changements profonds.

Pourtant, la révolution démocratique en Ukraine et en Georgie pourrait bien avoir provoqué un changement majeur dans la politique étrangère de la Russie à l'égard de son étranger proche.

Certes, les mesures en matière d'approvisionnement et de prix de l'énergie prises à l'encontre de la Georgie et de l'Ukraine peuvent apparaître comme des sanctions à l'encontre des nouvelles autorités, ou tout au moins comme un rappel à l'ordre des rapports de force à l'intérieur de la région.

Mais l'incapacité, lors de ces révolutions démocratiques, à anticiper l'évolution des sociétés civiles semble avoir pour conséquence un développement très intéressant de la politique de voisinage de la Russie.

Jusqu'à présent, la Russie voyait dans la démocratisation de son étranger proche un risque de remise en cause de sa capacité d'influence sur les pays de la région. Elle refusait d'admettre que la démocratie est une aspiration populaire spontanée et ne voyait dans les révolutions ukrainienne et géorgienne que le résultat d'un complot de l'étranger contre « l'empire ».

Il semblerait qu'un nouveau courant de pensée ait compris que ces révolutions démocratiques sont l'expression d'un choix de société, indépendant du facteur russe, et qu'elles n'expriment pas une quelconque hostilité à l'égard de la Russie, à condition que la Russie ne s'oppose pas à cette évolution.

La nouvelle stratégie d'influence de la Russie dans la région ne reposerait donc plus sur la conservation de systèmes politiques anciens mais sur leur transformation démocratique, en s'appuyant sur la société civile et des réseaux d'ONG soutenus par la Russie.

Ce projet peut sembler instrumentaliser la démocratie en ce qu'il l'utiliserait pour regagner de l'influence dans la zone. Il représente cependant un progrès considérable dans la mesure où la Russie n'exercerait plus son influence contre l'avènement de systèmes démocratiques dans la région, mais à l'intérieur de ces systèmes dont elle reconnaîtrait la pleine légitimité.

Ce serait enfin la démonstration que la Russie accepte que ces pays qui aspirent à l'approfondissement de la démocratie puissent le faire sans que ce soit vécu par elle comme une agression.

Dès lors, pourrait se constituer une zone d'équilibre dans laquelle l'Union européenne et la Russie pourraient entretenir des relations avec ces pays dans le respect mutuel des préoccupations des deux partenaires, sur un pied d'égalité, sans esprit de concurrence ni encore moins de conquête, sans complaisance ni provocation.

Ces pays sont souverains et doivent exercer leurs choix démocratiques et de société librement, tout en ayant conscience de la nécessité d'entretenir les meilleures relations possibles avec leurs deux grands voisins. Leur intérêt, et leur souhait en vérité, est de disposer de leur destin en entretenant une double relation équilibrée et apaisée, complémentaire et non exclusive. La meilleure perspective qui pourrait s'offrir à ces pays serait donc celle d'un double partenariat privilégié avec la Russie et l'Union européenne.

M. Leonid Sloutski : Merci beaucoup M. André pour cette intervention très importante reflétant votre indépendance de pensée.

Les ambitions respectives de la Russie et de l'Union européenne sur ces nouveaux voisins sont un peu surévaluées et dépassées.

Concernant les pays baltes, nous sommes préoccupés par la situation de nos compatriotes qui ne correspond pas aux normes européennes.

M. Gryzlov a fort bien décrit la situation en Ukraine. En effet ceux qui avaient appuyé le bloc Iouchtchenko, y compris de l'extérieur, ont gagné. Cependant, la capacité de ce bloc à gérer les affaires, notamment économiques, de l'Ukraine, soulève de graves questions. Nous avons déjà assisté à un changement de gouvernement, et il est regrettable que des industries très importantes soient en difficulté dans ce pays. Les liens avec des entreprises russes associées se distendent, voire se défont, et on assiste dans différentes institutions à la nomination de personnes qui ne sont pas des professionnels mais simplement des partisans du bloc du Président. Cette situation est néfaste pour la société et la popularité de ce bloc est en train de s'effriter dans l'opinion publique. Parallèlement, le bloc Ianoukovitch progresse parce qu'il soutient des thèses plus favorables au développement de ce pays.

Sur la Lettonie, je suis d'accord avec les propos tenus par M. André. Hier, à Paris, lors de la réunion de la commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il a été décidé de lever la procédure de post-suivi sur la Lettonie, malgré l'opposition du sénateur roumain présidant la commission. La Lettonie est

actuellement le seul pays membre du Conseil de l'Europe à mener une politique d'assimilation forcée d'une minorité nationale. La loi sur l'éducation adoptée il y a deux ans prévoit que les matières seront enseignées en letton et en russe dans une proportion de 60 % et 40 %, or le russe est pratiquement exclu de l'enseignement supérieur. D'autre part, la qualité de l'éducation décline pour la population russophone, avec une forte pénurie d'enseignants en russe. Cela entraîne une paupérisation de la prochaine génération de la population russophone de ce pays. Nous ne pouvons accepter cette politique menée contre nos compatriotes, d'autant plus que le rythme des naturalisations est très lent et ne se fait pas selon le principe du droit du sol.

En Lituanie et en Estonie, nous parvenons à des solutions pour améliorer la situation des populations russophones ainsi que de l'église orthodoxe, mais en Lettonie, le problème demeure très alarmant pour nous. La décision prise hier est une illustration du fait que certaines organisations européennes appliquent une politique de « deux poids, deux mesures ». Je note d'ailleurs que M. André, qui était membre de cette commission du Conseil de l'Europe depuis un an, a cessé d'y siéger. Je ne peux pour ma part faire de même, puisque la Russie y défend des intérêts directs. Par ailleurs, mon pays mettra à profit sa période de présidence tournante du comité des ministres de cette organisation pour exercer sa vigilance sur le cas letton. Nous appelons également nos collègues français à nous soutenir sur ce point dans toutes les organisations européennes, notamment interparlementaires. La Sénatrice Josette Durrieux, qui a pourtant soutenu la décision de lever la procédure de post-suivi, a toutefois insisté sur le caractère inacceptable du terme de « non citoyen ».

M. René André : En ce qui concerne la Lettonie, je pense en effet que le terme de « non citoyen » n'est pas acceptable, mais pourrais-je, dans un esprit d'apaisement, suggérer à certains de nos amis russes, qui ne sont pas dans cette salle, de modérer également leur langage quand ils évoquent les relations entre la Russie et la Lettonie ?

M. Leonid Sloutski : Nous ne manquerons pas d'appliquer ce conseil mais le fait que des enfants russes de Lettonie aient pu être appelés à répondre des crimes de Staline ne fait qu'accroître notre inquiétude.

M. René André : Je suis favorable à une mission de la commission des affaires économiques en Russie.

M. Valeri Draganov : Je suis favorable également à cette proposition. Mon adjoint pourrait prendre en charge cette question.

Concernant l'investissement étranger dans le capital russe, il s'agit en fait de définir des règles, par la loi, pour protéger les droits des investissements étrangers. Pour les taxes douanières il y aura des changements positifs au printemps. Pour les homologations, il est vrai que certaines normes n'ont pas été établies en Russie, mais le parlement a néanmoins adopté des dispositions pour se mettre au diapason international.

M. Leonid Sloutski : Merci à tous. Les premiers à intervenir ont été les présidents des affaires économiques, mais nous pourrions poursuivre nos échanges au déjeuner.

La proposition de M. Ollier a retenu toute notre attention. Pour ma part, je vais rencontrer M. Voisin et les représentants de l'agence de surveillance économique, qui ont prévu une mission à Moscou.

*

* *

DEUXIÈME THÈME : LE TERRORISME

M. Leonid Sloutski : Je vous propose d'inverser l'ordre des thèmes prévus pour l'après-midi, et d'aborder d'abord la question du terrorisme avant celle de la coopération dans le domaine spatial, M. Marsaud devant quitter la réunion vers 16 heures pour intervenir en séance.

Nos collègues ont déjà participé à un grand nombre de séminaires sur le problème du terrorisme. Le terrorisme est la menace principale de ce siècle, les faits sont connus et peu discutables ; de fait, chaque réunion révèle qu'un consensus existe sur cette question.

Je vous suggère de partir du concret et d'examiner différents aspects du mal que représente le terrorisme international. Les discussions en Russie portent actuellement sur la ratification du protocole n° 6 sur l'abolition de la peine de mort. Il se trouve qu'après les actes terroristes effroyables qui ont eu lieu dans mon pays ces derniers temps, la société russe n'est pas prête à accepter l'abolition ; personnellement, j'y suis favorable, mais je ne sais pas comment expliquer aux mères des enfants de Beslan qui ont été tués et aux parents des victimes d'autres actes terroristes que la Russie doit se conformer à des normes européennes.

Il faut se souvenir qu'à Volgodonsk, à Budennosk, à Kaspic et à Moscou, il y a eu des attentats à l'explosif et que les organisations internationales n'ont pas proposé d'assistance, ni de minute de silence en mémoire des victimes ; cela n'a commencé qu'après le 11 septembre, lorsqu'il y a eu des actes terroristes aux États-unis. C'est à partir de cette date que l'on a créé des ministères et des commissions parlementaires mais on oublie qu'avant 2001 la Russie a été victime du terrorisme international et a mené une guerre au Caucase du Nord, sans aucun soutien, en étant souvent condamnée par les autres pays. Je donne à présent la parole à M. Marsaud, qui est un ancien juge.

M. Alain Marsaud, secrétaire de la Commission des Lois : Merci, Monsieur le Président, de m'accueillir au sein de cette Grande commission franco-russe. C'est toujours pour moi un grand plaisir de vous retrouver tous ; il m'est déjà arrivé dans le passé de m'exprimer devant vous, tant je suis persuadé que les sujets de préoccupation qui sont les nôtres dans le domaine de la lutte contre le terrorisme sont des sujets communs.

Je crois que nous sommes, vous et nous, en pleine actualité puisque nos Parlements respectifs sont en train de mettre en place de nouvelles mesures dans le domaine du contre-terrorisme. D'ailleurs,

nous sommes à ce point en pleine actualité que dans une heure, le Parlement français va siéger, comme il l'a fait hier et aujourd'hui, pour en débattre.

Notre préoccupation est peut-être légèrement différente de la vôtre parce que lorsque l'on parle de mondialisation du terrorisme islamique, on se rend bien compte que cette mondialisation se rapproche plus de la France que de la Russie. En effet, au cours des derniers mois et des dernières années, le terrorisme d'inspiration islamique a frappé, dans l'ordre, en Afrique du Nord, à Madrid et à Londres.

L'Union Européenne, qui était aussi en charge de ces problèmes, indépendamment des Parlements nationaux, a réagi après Madrid d'une manière un peu particulière puisque se sont tenues 28 réunions sur le sujet. Les Conseils, ainsi que différents organismes de l'UE, ont délibéré à 28 reprises, mais, en réalité, et il faut que nous en tirions tous les conséquences, rien n'a été fait puisqu'au fond, aucune décision modifiant les législations en vigueur n'a été prise après l'affaire de Madrid qui, je vous le rappelle, a fait 200 morts dans les trains arrivant de la banlieue dans la gare de Madrid. Il ne s'est rien passé. Et un beau matin, l'Union européenne s'est réveillée avec les attentats de Londres et nous nous sommes tous sentis responsables puisque ces attentats montraient l'échec flagrant de la politique menée par le gouvernement britannique mais aussi de celle menée par l'Union européenne. Alors, dans l'urgence, nous avons tenté de mettre en place de nouveaux dispositifs législatifs.

La France est sans doute, depuis une vingtaine d'années, à la tête du combat contre le terrorisme d'inspiration islamique, simplement parce qu'elle a été la première frappée, notamment en 1986. La seconde vague importante qu'elle a connue ensuite a été celle de 1995. Depuis lors, nos services de renseignements et nos systèmes de prévention nous ont mis, pour l'instant, à l'abri de nouvelles formes de terrorisme d'inspiration islamique. Mais nous sommes tous conscients que le danger approche, que ce danger s'est mondialisé et que dans cette affaire de terrorisme d'inspiration islamique, il ne faut pas se tromper. Et je m'adresse à nos amis russes pour leur dire de se méfier des discours lénifiants qui laisseraient à penser que nous sommes en présence d'une guerre de religion entre l'Islam d'un côté et la Chrétienté de l'autre. Cela est faux, cela n'est pas la réalité, et si nous laissons faire, nous serons pris, vous et nous, dans un piège.

Dans cette affaire de terrorisme islamique, nous sommes en fait au cœur d'un système de conquête politique, peut-être d'inspiration religieuse, mais seulement à la marge. Il s'agit, pour les terroristes d'inspiration islamique de remplacer nos systèmes politiques, sociaux, économiques et religieux par les leurs.

Je suis très inquiet car, lorsque j'entends certains discours politiques, chez vous, mais surtout chez nous et en Europe occidentale, je constate que de nombreux responsables politiques n'ont pas pris la mesure du problème. Il y a quelques semaines, nous étions invités à Bruxelles par les députés européens qui recevaient les députés en charge des questions de sécurité nationale et internationale dans les 25 États-membres. Tous les représentants de l'Europe du Nord et, dans une moindre mesure, de l'Est, étaient opposés à ce que les législations s'adaptent à ce nouveau terrorisme et évoluent dans un sens plus répressif. Ils pensaient même que ces législations étaient trop contraignantes pour les libertés individuelles. Heureusement, les représentants des pays du Sud, Espagne, Portugal, Italie, France – nous reviendrons sur la Grande-Bretagne – souhaitaient, quant à eux, que nous relevions le niveau de répression pour mettre en place les mesures permettant de répondre à la capacité d'adaptation du terrorisme. Nous étions très minoritaires : il y avait d'un côté les pays victimes, qui avaient été touchés, comme nous – vous-mêmes l'avez été – et, de l'autre, les pays d'Europe du Nord qui, par chance, n'avaient pas connu d'attentats.

J'évoquais tout à l'heure la Grande-Bretagne. Nous avons constaté que les parlementaires de la Chambre des Lords, qui appartiennent donc plutôt à la droite conservatrice, étaient très opposés à la mise en place de dispositifs plus répressifs, à la différence des députés travaillistes des Communes qui étaient sur la même ligne que nous. Le chemin est donc long pour que nous puissions trouver une position commune dans le combat contre le terrorisme.

Dans les jours qui viennent, nous allons mettre en place en France une nouvelle législation qui devrait théoriquement s'appliquer à la fin de l'année. Nous avons tiré les enseignements des événements de Londres, de Madrid, mais aussi de ce qui s'est passé chez vous. Nous nous sommes aperçus que le nouveau terrorisme mondialisé a aujourd'hui acquis un très haut niveau de technologie et surtout d'utilisation de cette technologie, par exemple de la téléphonie mobile, d'Internet, etc. et que nos services de renseignements, de prévention et de répression, avaient un temps de retard par rapport à

cet adversaire. Les terroristes ont pour eux la technologie et l'imagination ; nous disposons d'un peu moins de technologie et de beaucoup moins d'imagination. Ainsi, dans l'éternel combat de la cuirasse et de l'épée, l'épée a aujourd'hui un temps d'avance très important.

C'est pourquoi, la législation que nous allons adopter, et dont nous pouvons vous faire connaître les dispositions, vise à adapter nos services de renseignements à cette nouvelle menace, à la technologie des groupes terroristes. C'est une première dans l'histoire législative de notre pays. Nous pensions la législation existante capable de nous mettre à l'abri sinon de toutes les menaces, du moins d'une bonne partie d'entre elles ; mais Madrid et Londres ont constitué un avertissement très sévère, et nous ont conduits à modifier notre socle législatif.

J'avais proposé lors de notre dernière rencontre à Saint-Pétersbourg, où nos amis russes nous ont reçus avec beaucoup de chaleur et de convivialité, que nous mettions en place une forme de groupe pilote chargé de réfléchir à la mise en œuvre d'une riposte commune au terrorisme d'inspiration islamique qui nous concerne, vous et nous.

Je regrette que nous n'ayons pas pu aller plus loin, et je crains que nous n'ayons perdu du temps. J'espère que cette rencontre à Paris sera l'occasion de relancer cette initiative afin qu'avant notre prochaine réunion, nous puissions échanger dans un domaine particulièrement important puisqu'il concerne l'avenir de nos deux nations.

M. Leonid Sloutski : Merci beaucoup, M. Marsaud. A la suite du rapport de M. Bianco et de M. André sur les relations entre la Russie et l'Union Européenne, je pense qu'il sera intéressant de discuter les différents points de votre intervention. Je voudrais ouvrir le débat avant de laisser la parole à mes collègues.

Vous considérez que nous avons des préoccupations différentes ; il n'en n'est rien. La préoccupation du terrorisme international est générale et extraterritoriale. Vous affirmez que le terrorisme est à caractère islamique ; il est en fait extraterritorial. Nous avons observé que les personnes qui ont été arrêtées ou tuées dans le Caucase du Nord n'appartenaient pas toutes à la communauté musulmane. Il nous faut prendre du recul par rapport à la théorie du terrorisme islamique. Nous ne devons pas nous mettre en porte-à-faux

vis-à-vis de nos collègues de la Douma d'Etat et de l'Assemblée nationale qui sont musulmans.

En fait, nous avons affaire à un terrorisme international extraterritorial et, aujourd'hui, la Douma d'Etat comme l'Assemblée nationale définissent des mesures pour lutter contre ce mal.

L'Assemblée nationale propose de lutter contre la criminalité dans le cyberspace. On parle de banalisation de la lutte contre le terrorisme, notamment lorsqu'il est question de la surveillance vidéo extérieure. Je connais l'expérience de Monaco à ce sujet et je pense que de telles mesures sont justifiées. Je crois que nous allons bientôt aboutir à des conceptions communes ou du moins très proches et, à cet égard, l'idée du groupe pilote me paraît très bonne.

Spontanément, je serais tenté de proposer ici, puisque nous avons l'idée de créer un tel groupe entre les commissions de la défense et de la sécurité de la Douma d'Etat et la commission analogue de l'Assemblée nationale, de réfléchir à la thématique de ce groupe pilote. On pourrait demander à M. Voisin et ses collègues d'un côté, et à M. Zavarzine et ses collègues de l'autre, de faire la même chose que ce qui a été fait à Colmar il n'y a pas si longtemps.

Il y a une semaine, lors de la 115^{ème} session du Comité des ministres, le 17 novembre, à Strasbourg, la Russie a adhéré à la convention sur la lutte contre le terrorisme. Je pense que la France va y adhérer aussi et 20 pays s'y sont déjà joints.

Je ne voudrais pas retarder plus longtemps la discussion sur ce point. Je vous présente M. Fadzaev, de la Douma d'Etat. C'est un sportif célèbre en Russie. Deux fois champion olympique en lutte libre, il représente l'Ossétie du Nord à la Douma. Vous savez que c'est dans cette province que se trouve Beslan et M. Fadzaev a été témoin direct de la prise d'otages qui s'y est déroulée. Son point de vue présente donc un intérêt particulier.

M. Arsen Fadzaev, Vice-président de la Commission du Sports et de la Culture physique de la Douma d'Etat : Je représente l'Ossétie du Nord et Beslan. Tout ce qui a été dit à propos de la lutte contre le terrorisme au niveau des Parlements de nos deux pays respectifs me concerne directement. Je vais donc parler concrètement du terrorisme et de Beslan. Je salue nos amis français et je remercie le peuple français de son aide lors de la tragédie ; la France, parmi d'autres pays, nous a témoigné beaucoup de compassion.

Le terrorisme est un fléau mondial, comme le montrent les attentats de New York, Madrid et Londres. Il est évident que l'ensemble de la communauté internationale doit mener des actions concertées pour combattre ce mal. Seules l'interaction et la coopération pourront y mettre fin et, de ce point de vue, il est très important que les Présidents Chirac et Poutine s'accordent, se complètent et se comprennent.

La tragédie de Beslan a fait de nombreuses victimes, principalement des enfants, au nombre de 187 sur les 342 tués. C'est un crime sans précédent qui lance un défi au monde entier. Il ne s'agit pas d'intimider qui que ce soit, mais d'intervenir directement sur le plan militaire. Le terrorisme a pour but de s'opposer à l'ensemble de la société russe, mais ce sont les enfants qui ont été visés. Des explosifs avaient été déposés un peu partout dans l'école et les enfants étaient privés d'eau et de nourriture. Il n'y a pas lieu d'examiner les motivations, politiques ou autres, de ces agissements. Ces gens-là sont des barbares qui se réjouissent du sang versé. Les terroristes ont abattu des femmes et des enfants qui tentaient de fuir. J'étais à Beslan tout au long de cette tragédie et tous ceux qui étaient sur place peuvent témoigner de ce que nous étions tous disposés à discuter avec les terroristes, pour sauver ne serait-ce qu'un seul enfant. Malheureusement, nous avons dû nous contenter de consoler les parents des petites victimes. Je n'oublierai jamais les cris des enfants qui essayaient de fuir, ni les petits cadavres à moitié brûlés. Tout ceci s'est produit le jour de la rentrée, ce qui accroît encore l'intensité de cette tragédie.

La conclusion à tirer de ces événements est que nous devons rester unis face au terrorisme. Pourquoi est-ce l'Ossétie du Nord qui a été attaquée ? Il s'agit d'un épisode de la guerre qu'a déclarée le terrorisme à tous les pays, y compris la Russie. L'Ossétie est le point avancé de la Russie dans le Caucase et représente donc une cible privilégiée pour le terrorisme. D'ailleurs, sur les 32 terroristes qui ont été tués, 17 étaient des mercenaires étrangers. A l'avenir, il faut absolument épargner à la Russie et à la communauté internationale de telles tragédies. Pour cela, il faut combattre les centres du terrorisme international, mais aussi analyser tous les facteurs qui contribuent à son éclosion.

Je reste persuadé que les terroristes voulaient avant tout semer le désordre entre les différentes ethnies du Caucase et porter atteinte à l'intégrité de la Russie. Je tiens à dire qu'ils n'y sont pas parvenus. Les Russes ont beaucoup de volonté et de retenue. La prise d'otages

de Beslan a provoqué une vague d'indignation dans le monde entier. Tous ceux qui militent pour la paix dans le monde se sont sentis concernés. Personne ne peut dire que les terroristes sont les combattants de la liberté. Certaines personnes prétendent qu'ils combattent les infidèles : cela est une infamie. Il faut savoir que le terrorisme n'a rien à voir avec l'Islam. Je suis musulman moi-même, comme une bonne partie de la population en Ossétie du Nord qui n'a rien de commun avec ces extrémistes. Toutes les religions en appellent à l'amour du prochain, à la compassion et à la gratitude, qui restent les valeurs éternelles. Tous ensemble, hommes politiques, religieux doivent unir leurs efforts pour comprendre les ressorts de cette tragédie. Cela contribuera à préserver la paix, et à combattre ce fléau.

M. Michel Voisin : La législation qu'a présentée M. Marsaud tente de mettre en place, à un moment donné, des mesures préventives et répressives définies à la lumière de l'expérience acquise ; mais lorsqu'on analyse le terrorisme d'un point de vue stratégique, on se rend compte qu'il est complètement différent d'un point à l'autre de la planète et qu'il répond à des aspirations diverses. Les textes qui valent pour une nation ne valent pas forcément pour une autre.

La coopération internationale en matière de prévention, c'est-à-dire de renseignement et de recherche de ce renseignement qui peut permettre d'enrayer les actions terroristes, est la plus difficile. Il est vrai que la répression peut faire reculer le terrorisme, mais elle ne l'endigera pas. Le terrorisme issu de l'islamisme intégriste qui s'est manifesté en France en 1995 nous a fait prendre conscience qu'il fallait faire autre chose. On peut rechercher ailleurs les causes de ce terrorisme et de ces attentats, par exemple dans les comportements vis-à-vis de ces peuples qui les ont conduits à des actions terroristes. Je ne prends pas leur défense, mais je pense que nous avons commis des erreurs dans le passé et qu'elles se retournent aujourd'hui contre nous. C'est pourquoi il faut adopter une autre attitude dans le domaine diplomatique et en matière de coopération.

Nous avons travaillé, au sein de l'OSCE, avec votre délégation de la Douma et nous avons mis en place un groupe d'étude sur la coopération euro-méditerranéenne. Par ailleurs, l'Union européenne a lancé le processus de Barcelone et il y a le groupe des 5+5 ainsi que l'Assemblée de la Mer Noire que vous avez évoquée ce matin. Ce sont des enceintes de réflexion et de coopération qui devraient favoriser une meilleure compréhension entre les peuples du Proche et Moyen

Orient, susciter des échanges et permettre d'enrayer à terme le terrorisme, mais c'est une action de longue haleine.

M. René André : Les applaudissements qui ont accompagné l'intervention de notre collègue M. Fadzaev témoignent du grand intérêt qu'elle a suscité et de la profonde émotion que chacun ressent à l'écoute de ce témoignage sur les terribles événements de Beslan. Y a-t-il un collègue français ou russe qui souhaite intervenir sur ce sujet ?

M. Valeri Draganov : J'essaie de m'imaginer en simple citoyen lambda qui débattrait tranquillement de ces sujets dans un café. Pour les hommes politiques, la situation est différente car ils doivent rendre publique leur position. Or, ils se présentent devant les électeurs et sont par conséquent vulnérables. C'est le point faible de toute démocratie. Est-ce à dire qu'ils doivent se taire ? Il est vrai que, comme le dit le proverbe, la bouche nous est donnée pour parler peu, et les oreilles, pour écouter plus. Mais nous, les hommes politiques, devons parler, c'est notre travail.

Les services spéciaux effectuent un travail énorme. Ils collectent les informations, écoutent les conversations, essayent d'infiltrer les milieux terroristes. Pourtant, les résultats qu'ils obtiennent en matière de prévention sont faibles car les différents services sont cloisonnés et parfois rivaux. Quant aux terroristes, ils dominent la scène. Ils sont là au milieu de nous, ils entendent tout, ils utilisent tous les mécanismes que nous mettons à leur disposition et se présentent même comme des hommes d'affaires. Dans ma circonscription, à Moscou, plusieurs attentats ont eu lieu, au cours desquels il y a eu plusieurs centaines de personnes tuées, et plus de 1000 blessés. La prise d'otages au théâtre de Dubrovka lors d'un spectacle populaire a été une tragédie suivie par l'opinion internationale. J'ai participé à la cellule de crise et ai rencontré l'une des otages, que nous avons d'ailleurs auditionnée lors de la commission d'enquête créée après cet événement.

Nous sommes restés tout au long de la prise d'otages et avons tenté d'entrer en contact avec les terroristes en utilisant des téléphones mobiles. C'est ainsi que j'ai pu parler à cette femme qui était retenue dans la salle de spectacle. Elle a heureusement survécu et nous écrivons actuellement un livre pour montrer comment le terrorisme est perçu par les protagonistes qui se trouvent d'un côté et de l'autre de la barricade, comment les otages voient les terroristes, comment moi-même, qui suis à l'extérieur, les perçois, comment les services spéciaux agissent, ce qu'ils font pour entrer dans la salle, les réactions

des différents ambassadeurs, comment la communauté internationale manifeste sa solidarité à Paris, Madrid ou Londres.

L'idée de ce livre m'est venue lors de ma rencontre avec le maire de Moscou M. Loujkov, avec l'ancien maire de New York M. Giuliani et l'ancien ministre des affaires étrangères de la Russie M. Kozyrev. J'avais été chargé d'accueillir M. Giuliani à Moscou parce que le Président Poutine était occupé du fait des événements de Beslan. J'ai donc pu m'entretenir avec deux maires qui combattent le terrorisme international. M. Giuliani l'a fait le 11 septembre et M. Loujkov doit malheureusement le faire beaucoup plus souvent.

Nous sommes remplis de préjugés et nous éprouvons des difficultés à nous adapter aux défis du monde moderne. C'est ainsi que les services spéciaux s'opposent fermement à la rédaction de ce livre. Ce n'est pas une attitude héritée du passé de notre pays : les services spéciaux réagissent de la même façon partout dans le monde.

J'aborde ces sujets car nous sommes des hommes politiques. Nous devons demander à nos gouvernements et aux services secrets d'abandonner les discours creux pour aborder les questions concrètes. Il est temps de mettre en commun nos efforts et de partager les informations dont nous disposons, et je peux vous dire que les services secrets n'y sont pas du tout prêts. Nous, hommes politiques, sommes reconnaissants aux services secrets de nous aider à surmonter les conséquences des attentats terroristes, mais nous ne leur demandons jamais pourquoi ils ne les ont pas prévenus.

Qu'ils soient français, américains, britanniques ou russes, tous les services doivent comprendre l'importance de la prévention, faute de quoi il y aura toujours des souffrances humaines et nous vivrons tous dans l'angoisse. D'aucuns diront que je vais trop loin mais j'aborde ici un aspect essentiel de notre thème. Peut-être aurais-je dû parler de la situation sociale qu'il faudrait améliorer, des emplois qu'il faut créer, de la pacification des populations, voire des contacts entre les différentes religions. Ce sont des questions dont l'importance est évidente et dont tout le monde parle. Je pense pour ma part qu'il faut insister sur la coopération massive entre les services secrets. Il ne s'agit pas de s'ingérer dans leur fonctionnement, mais faire en sorte qu'ils réagissent beaucoup plus rapidement. Nous devons tout mettre en œuvre pour y parvenir.

M. Leonid Sloutski : Merci beaucoup, Valeri. Je pense que cette question, qui reste toujours d'actualité, sera portée à l'ordre du

jour de notre prochaine réunion. Nous avons tous le souci de combattre ce fléau, même si nos souffrances ne sont pas les mêmes.

Je viens de feuilleter le rapport de M. Marsaud. C'est le travail d'un grand professionnel mais le Caucase du Nord n'y est pas mentionné, de même que d'autres régions du monde qui ont souffert. Il fait référence à Madrid, Londres, Ben Laden, ainsi qu'au Jihad, puisqu'il s'agit d'améliorer la législation française en citant les exemples qui ont bouleversé l'opinion française.

A la suite de mon collègue Draganov, je voudrais proposer de renforcer les services secrets tout en les contrôlant davantage et en coopérant avec eux, mais il faut leur donner des moyens légaux supplémentaires. Le groupe proposé par M. Marsaud devrait comparer nos moyens en ce qui concerne l'arsenal législatif dont nous doterons nos services.

Donc je suggère d'inviter à Moscou M. Marsaud et M. Mariani, qui a proposé des amendements très intéressants, pour qu'ils puissent rencontrer M. Zavarzine. Ce n'est qu'une proposition et je pense que nos collègues français vont réagir.

M. René André : Avant de donner la parole à M. Marsaud qui la réclame, je voudrais souligner combien les préoccupations de M. Draganov rejoignent celles qu'a exprimées ce matin M. Marsaud sur Europe N°1. Je lui donne la parole.

M. Alain Marsaud : Monsieur le Président, je voudrais simplement dire à MM. Sloutski et Draganov que M. Mariani et moi-même serons à Moscou du 9 au 11 décembre, et que nous sommes prêts à rencontrer nos collègues russes pour faire avancer cette discussion si vous le souhaitez.

M. René André : Pourriez-vous nous préciser ce que vous avez suggéré ce matin à la radio, à savoir non pas un contrôle direct sur les services secrets, mais une participation des Parlements à la supervision de ces services ?

M. Alain Marsaud : Nous avons constaté que la France et le Portugal sont les seuls pays d'Europe à n'avoir pas mis en place une commission parlementaire de suivi des activités de renseignement ; et pour tenir compte du retard pris par la France dans cette affaire, nous allons donner cet après-midi aux services de renseignements français des instruments juridiques extrêmement forts, notamment pour s'adapter aux évolutions technologiques des groupes terroristes.

Cependant, nous estimons que la contrepartie de ces pouvoirs et des budgets que nous votons en faveur de ces services est la possibilité pour le Parlement de contrôler ce qu'ils font. Je suppose qu'en Russie, vous vous trouvez dans une situation identique. Il est certain que nous devons donner à nos services de renseignement des moyens d'action efficaces, mais compte tenu de ce que sont nos démocraties, nous devons savoir, nous, parlementaires et représentants des citoyens, ce que ces services font de ces instruments juridiques et des fonds que nous leur allouons, et nous devons surtout prévenir les déviations et toute atteinte aux libertés individuelles.

C'est un combat très important et je m'adresse à nos collègues russes. Nos concitoyens, finalement, se méfient de nos services de renseignement. Nous devons leur rendre hommage et constater qu'ils ont considérablement avancé dans le domaine du contre-terrorisme, mais nous ne pouvons pas continuer à signer des chèques en blanc et c'est un point de passage obligé que de contrôler ce que font nos services de renseignement si nous voulons vivre dans des démocraties évoluées.

M. René André : Merci M. Marsaud. Je laisse M. Voisin dire un petit mot, avant de passer la parole à M. Cabal, et, avant lui, à Léonid Sloutski ;

M. Michel Voisin : Je suis heureux d'apprendre que MM. Marsaud et Mariani se trouveront prochainement en Russie. Nous devons nous y rendre pour étudier l'intelligence économique et stratégique la semaine qui précède Noël. Je propose donc, comme les deux actions sont liées, que nous y allions ensemble.

M. Alain Marsaud : Je me rends à Moscou à titre privé, mais j'ai prévu différents entretiens.

M. René André : Moscou exerce à l'égard des députés français un très grand pouvoir d'attraction.

M. Michel Voisin : J'avais eu l'honneur de proposer en 1993-94 la création d'un comité semblable à celui auquel pense M. Marsaud. Cela semblait irréaliste à l'époque, ce qui prouve que les mentalités évoluent.

M. Leonid Sloutski : Merci beaucoup, M. Voisin. Je constate que nous abordons la dernière heure de notre réunion. Un représentant de l'Agence européenne de Surveillance stratégique va nous rejoindre.

Pour que nos deux groupes puissent coopérer, je souhaiterais que M. Draganov et M. Vassiliev ainsi que M. Margalov accueillent avec M. Zavarzine nos collègues français MM. Marsaud et Mariani pour débattre de ces sujets dans le cadre du même groupe pilote car il s'agit de sujets similaires : la sécurité, la lutte contre le terrorisme et les questions de défense. La rencontre se tient du 9 au 11 décembre. Ce serait une grande avancée dans les relations entre nos parlements et c'est un domaine qui nous préoccupe beaucoup.

*

* *

**TROISIÈME THÈME : LA COOPÉRATION AÉRONAUTIQUE
ET SPATIALE ENTRE LA RUSSIE ET LA FRANCE**

M. Leonid Sloutski : Nous abordons le dernier point de notre ordre du jour. Je vais donner la parole à M. Cabal, un parlementaire de premier plan qui a joué un grand rôle dans les relations entre nos deux parlements, et en faveur de la coopération franco-russe dans le domaine spatial. Il a tout fait pour que nos projets spatiaux deviennent réalité. Je me souviens des entretiens particulièrement intenses que j'ai eus avec lui. Le comité des ministres de l'Agence spatiale européenne a essayé de freiner notre projet de site de lancement à Kourou. De plus, la société mixte créée entre l'Agence spatiale européenne et l'Agence spatiale russe, STARSEM a perdu quelques collaborateurs russes, mais nous, parlementaires, avons toujours essayé de suivre de près ces questions et M. Cabal a toujours œuvré à la défense des intérêts franco-russes.

M. Christian Cabal, Président du groupe « espace », vice-président du groupe d'études sur les industries aéronautiques et spatiales : La coopération entre la France et la Russie sur le plan spatial est l'une des plus anciennes qui existent puisque dans quelques mois les équipes des deux pays fêteront le quarantième anniversaire de leur coopération dans toute une série de domaines et de secteurs, qui ont fait avancer les progrès de la connaissance scientifique, le développement de nouvelles technologies et la capacité d'observation de l'espace, ainsi que dans d'autres domaines, souvent très éloignés des questions strictement spatiales, liés aux technologies, à la santé, et maintenant à l'environnement. Elle continue à se développer de façon très harmonieuse et couvre pratiquement tous les domaines du secteur spatial avec des applications industrielles et économiques, en particulier dans le secteur des télécommunications.

Cette coopération prépare également l'avenir. Dans le domaine spatial, la recherche et la mise en œuvre de découvertes prennent un temps relativement long. Il s'écoule pratiquement vingt ans entre le tracé des premiers plans et l'utilisation commerciale d'un nouveau lanceur. De la même façon, il s'écoule au minimum cinq à sept ans avant de passer à l'exploitation pratique d'un nouveau système satellitaire. Par conséquent, la dimension future de la coopération franco-russe va dépendre de décisions relatives au développement d'un ensemble de matériels et de technologies nouveaux pour les vingt prochaines années, qu'il importe de prendre dès maintenant pour moderniser ou remplacer, à ces échéances, les technologies actuellement en cours d'application. Ces perspectives peuvent paraître un peu lointaines mais c'est à nous, les politiques, de proposer et de

formuler les choix qui engageront nos deux pays pour les vingt prochaines années.

Il faut savoir cependant que nos deux pays ne sont pas les seuls concernés du fait de l'organisation actuelle du secteur spatial en France et en Europe, où les décisions et les responsabilités sont partagées entre les deux décideurs que sont la France, par l'intermédiaire du CNES, et l'Agence spatiale européenne, l'ESA. Même si, pour des raisons historiques, la France occupe la première place par ses engagements budgétaires, par l'importance de ses équipes de recherche et par les résultats acquis, son action ne peut pas être isolée de celles de l'ensemble des autres pays européens, tels l'Allemagne l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, entre autres, car c'est dans le cadre de l'ESA et du CNES que se déroulent la plupart des grands programmes actuels de recherche et de développement des technologies spatiales.

Je vous propose donc de faire très brièvement le point sur les grands programmes franco-russes en cours de réalisation et sur les perspectives des quinze ou vingt prochaines années.

Le programme le plus avancé concerne l'implantation de Soyouz à Kourou, qui sera une réalité d'ici deux ans et demi. Il s'agit de construire, sur la base spatiale de Kourou, un pas de tir spécifiquement dévolu au lanceur Soyouz 2B, la dernière version, dont la capacité d'emport de plusieurs tonnes en orbite géostationnaire et la capacité de réallumage du troisième étage permettent de positionner de façon très fine des charges utiles en orbite terrestre pour une série d'applications diverses. Cette implantation est réalisée par la société STARSEM, filiale d'Arianespace à capitaux pour moitié russes et pour moitié européens. L'opération, qui a nécessité une mobilisation significative des énergies et des compétences de la Russie, qui apporte son savoir avec le lanceur et les infrastructures au sol, va permettre de réaliser, avec une économie de moyens substantielle, un pas de tir très moderne, très performant, à un coût relativement réduit et dans des délais de réalisations assez brefs, puisque l'ensemble des structures au sol sont maintenant terminées. Les premiers tirs sont programmés pour fin 2007, début 2008 et le carnet de commandes est déjà très important. Nous espérons en particulier que la constellation de positionnement des satellites GALILEO, le système GPS européen, pourra, avec une série d'autres programmes, notamment dans le domaine scientifique, bénéficier de ces tirs, à un coût beaucoup plus économique qu'Ariane et avec une cadence élevée, entre six et huit chaque année. L'investissement russe

est important puisque plusieurs centaines de personnes sont attendues pour la phase d'installation du pas de tir et ensuite, en période de lancement ordinaire, ce seront environ deux cents ingénieurs russes de haut niveau qui seront présents sur le site pour réaliser les lancements. L'intérêt pour la France est double. Il s'agit d'abord d'accéder, par le positionnement de la fusée Soyouz à Kourou, à la capacité autonome de lancement, mais il s'agit aussi de compléter la gamme des lanceurs européens Ariane et Vega, un futur lanceur de petite taille développé par l'Italie. Ainsi l'Europe, et ceux qui y participent, disposeront d'une gamme complète de lanceurs permettant de mettre des charges utiles en orbite terrestre et de mener des explorations extraplanétaires.

Il s'agit également de préparer l'avenir, c'est-à-dire de prévoir les futurs lanceurs qui succéderont à ceux de la famille Soyouz et de la famille Ariane, d'ici quinze ou vingt ans, et sur lesquels les chercheurs russes, français et européens ont déjà entamé une réflexion. Leur définition, toujours en cours d'évaluation, n'est pas figée et s'appuie sur les dernières connaissances scientifiques dans la technologie des matériaux et l'évolution de l'informatique. Elle devra aboutir à des lanceurs fiables, économiques et, éventuellement, en partie réutilisables.

On peut d'ores et déjà annoncer que les futurs lanceurs seront communs à la Russie, à la France et à l'Europe. A cette échéance de quinze ans, en dehors des lanceurs développés par la Chine et le Japon, il n'existera plus que des lanceurs américains et européens.

Un programme de coopération, résultant d'un accord franco-russe remontant à cinq ans, dénommé Oural, étudie déjà le développement de la propulsion de ces futurs lanceurs. Dans quinze jours aura lieu à Berlin le conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne au cours duquel sera précisément décidé le développement de la famille Oural et des lanceurs du futur. Sera également évoquée l'éventuelle succession de Soyouz pour les vols habités. Il s'agit d'un domaine dans lequel la France et l'Europe n'ont pas réellement d'expérience, n'ayant jamais mis sur orbite des capsules permettant d'héberger des spationautes, même si un certain nombre d'astronautes européens ont déjà voyagé soit dans la station spatiale internationale, soit dans Soyouz. Le projet Colombus, un module habitable destiné à s'arrimer à la station spatiale internationale (ISS), est en attente, depuis maintenant deux ans, d'un lancement par la navette spatiale, qui a été retardé par les deux catastrophes successives qu'elle a subies et qui ont entraîné un retard dans la construction de la station spatiale internationale. Or, rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que l'ISS

sera un jour terminée, son échéance extrême se situant vers 2012, date au-delà de laquelle elle ne sera plus opérationnelle. C'est donc un grave problème pour l'Europe spatiale, dont le module scientifique Columbus, qui a déjà coûté plus de deux milliards d'euros, est toujours stocké à Cap Kennedy en attente d'un hypothétique lancement.

Face à cette situation, les Européens commencent à envisager la possibilité de participer à un programme futur de vols habités, notamment à la suite de la proposition que ROSKOSMOS leur a récemment faite de participer au futur programme CLIPPER qu'elle développe. Il s'agirait d'une capsule habitée, assez semblable à la navette avec un corps portant mais disposant d'une technologie très éprouvée et moins dangereuse, qui serait opérationnelle dans environ six ans et pourrait emporter six astronautes en circumnavigation terrestre ou en mission plus lointaine, permettant ainsi à l'homme d'être présent dans l'espace pour des missions scientifiques ou des missions d'observation. Il apparaît en effet que la présence de l'homme dans l'espace reste nécessaire quels que soient les progrès obtenus par les missions robotisées. Il est évidemment beaucoup plus cher d'envoyer des hommes dans l'espace en raison des problèmes de sécurité, mais c'est aussi beaucoup plus efficace. Les Russes ont pris la décision de lancer le programme CLIPPER et je vous en félicite. J'essaie d'obtenir des différents gouvernements européens une réponse positive à cette proposition, à laquelle pourraient se joindre également les Japonais.

Je n'ai pas pour l'instant de réponse mais je peux vous indiquer que j'étais, hier à Rome, en discussion avec mes homologues italiens et belges et que nous sommes nombreux à penser que ce programme présente un énorme intérêt. Cependant, comme dans toute coopération, puisque c'est le seul cadre dans lequel nous pouvons agir, la difficulté essentielle à surmonter est d'obtenir l'accord des autres partenaires pour participer à ce programme. Or, et c'est une constante dans beaucoup de programmes de coopération spatiale, si la France va toujours de l'avant, si les Italiens suivent ainsi que les Espagnols, les Anglais sont souvent plus réticents et il est difficile dans ces conditions d'obtenir un minimum d'accord et pratiquement impossible de réunir l'unanimité. Je ne peux donc pas vous dire aujourd'hui si nous arriverons, dans quinze jours, à un accord européen pour participer au programme CLIPPER, même si les chances de le faire sont réelles, d'autant que le coût de cette opération est relativement réduit par rapport au bénéfice attendu. Nous aurons des informations

complémentaires à vous communiquer lors de notre prochaine réunion.

Mais la coopération entre la France et la Russie s'exerce également dans d'autres secteurs que celui des vols habités, par le biais de coopérations directes dans des domaines tels que les travaux scientifiques en apesanteur, dans celui des télécommunications, secteur dans lequel nos industriels, notamment Alcatel et EADS-Astrium, entretiennent des relations très étroites dans le secteur des satellites de télécommunication et de télédétection, et enfin à travers certains programmes scientifiques, notamment en ce qui concerne la médecine et la télémédecine.

Nous sommes donc en présence de programmes qui fonctionnent, dans les domaines de la science et des applications, et nous avons des perspectives à moyen et à long terme, c'est Soyouz à Kourou, c'est le développement des lanceurs du futur et puis, peut être dans celui des vols habités, ce sera la station CLIPPER.

Concernant le positionnement par satellite, la France et la Russie définissent au travers du programme GLONASS, pour la Russie, et du programme GALILEO, pour l'Europe, la compatibilité de ces deux systèmes pour parer à toute défaillance de l'un ou l'autre. Au début de 2006, la Russie aura remis en fonctionnement l'ensemble de son réseau GLONASS, pas encore tout à fait opérationnel. Dans le domaine de l'observation de la Terre, le CNES et ROSKOSMOS ont un certain nombre de projets en commun sur le monitoring de la Terre et sur le suivi des désordres météorologiques ou climatologiques qui préoccupent nos populations.

Dans le domaine de l'aéronautique, la coopération est plus récente et moins importante en termes financiers mais beaucoup plus importante en termes de retombées industrielles à venir. Il existe un programme de développement d'un avion moyen courrier, le RRJ, qui bénéficierait d'une motorisation développée par SNECMA et un motoriste russe, NPO, et d'une avionique européenne et française, avec THALES en particulier ; il s'agit de développer un avion moderne et économique, dont les concurrents sont peu nombreux et dont les coûts de fabrication permettraient à l'industrie russe de produire à des conditions très concurrentielles, vis-à-vis des deux grands concurrents que sont EMBRAER et CANADAIER, un avion de qualité destiné au marché mondial sur lequel il pourrait rapidement prendre une part importante. Les moteurs sont presque au point, une usine a été construite en Russie pour les produire, les conditions de montage devraient ensuite être relativement rapides à définir. Il

manque une seule chose à l'heure actuelle : les premières commandes définitives, qui permettraient de lancer la production d'ici deux ans, production attendue avec beaucoup d'impatience par les Russes et les industriels. Nous espérons que cette perspective se matérialisera dans le court terme, en tous les cas la France a engagé des crédits substantiels, notamment dans le développement de la motorisation, et la Russie en a fait de même sur le développement de la cellule, de sorte que ce projet est promis à un très grand succès, même si un appareil, purement russe et se situant à peu près sur le même segment de marché, doit voir le jour à la même échéance.

L'industrie aéronautique russe est, comme vous le savez, dans une situation difficile puisque la production est très réduite : quelques dizaines d'appareils par an depuis plusieurs années. La flotte, vieillissante et ne répondant plus à certains critères de sécurité, s'avère très onéreuse en termes d'entretien et de coût de fonctionnement, ce qui explique le souhait des compagnies aériennes russes de renouveler rapidement leurs flottes pour faire face à l'expansion attendue du trafic aérien. Des propositions ont été formulées par Airbus, filiale d'EADS, pour un développement conjoint et un partage de la production de futurs appareils, tels que l'Airbus 350, un moyen-long courrier de grande technologie à peu près identique au 787 de Boeing, qui permettrait ainsi à l'industrie russe de participer à sa production et d'accéder à un marché considérable. Nous espérons que les derniers obstacles juridiques, financiers et fiscaux pourront être levés rapidement et que la commande d'AEROFLOT, attendue pour ces prochaines semaines, permettra d'engager formellement la participation de l'industrie russe au programme A350 et à toute une série d'autres.

Je vous signale qu'à fin novembre, AIRBUS a déjà engrangé près de 800 commandes d'appareils, à peine dépassé par BOEING qui en a reçu 840, et que sa production sera de près de 400 appareils en 2005. AIRBUS reste en toute hypothèse le premier producteur mondial d'avions commerciaux et je vous laisse imaginer la part de marché qui serait réservée à l'industrie russe dans ce cadre, puisque l'industrie européenne ne suffit plus à répondre à la demande et qu'une partie de la production est déjà sous-traitée en Chine, pays qui prend une place de plus en plus importante dans la construction à la fois des Airbus et des Boeing.

Plus globalement, et le cadre de l'accord avec AIRBUS permettrait d'y remédier, l'industrie aéronautique russe souffre de nombreuses difficultés d'organisation et d'un morcellement excessif

entre de multiples sociétés dont les bureaux d'études sont souvent en concurrence. Nous proposons de participer plus largement à la restructuration de l'industrie aéronautique civile russe, restructuration d'ailleurs déjà engagée avec les prises de participation d'EADS et de FINMECCANICA au capital d'IRKOUT. Dans ce domaine, EADS possède déjà une solide expérience et une compétence de fédérateur d'entreprises de différentes nationalités, qui pourrait se révéler très utile pour rationaliser et rendre complémentaires les 15 à 17 sites de production existants en Russie.

Enfin, dans le domaine militaire, une réflexion est en cours pour une coopération sur les drones et peut être aussi sur les chasseurs du futur. Nous pouvons espérer que le successeur du Rafale français, de l'Eurofighter européen et du Sukhoï russe soit un appareil russo-européen, dans lequel Sukhoï serait un partenaire de poids, compte tenu de son expérience et ses très grandes réussites en la matière.

M. Leonid Sloutski : Merci beaucoup M. Cabal pour cet exposé passionnant. On voit que vous maîtrisez parfaitement ce sujet et que vous êtes au courant de tout ce qui se passe en Russie dans le spatial et l'aéronautique. Je voudrais ajouter deux petites remarques. En mon nom et au nom de mes collègues russes, je souhaiterais profiter de votre influence au sein de l'ESA pour que vous soyez, le mois prochain à Berlin, le porte parole de nos intérêts au sujet d'OURAL mais aussi de CLIPPER, qui est un projet prometteur autant pour l'industrie française que pour l'industrie russe et qui n'est pas seulement destiné à assurer le transport vers l'ISS mais constitue aussi un élément clé des futurs vols habités vers la Lune et vers des destinations plus lointaines. J'espère que la décision sera prise en décembre à Berlin. Je vous remercie également d'avoir soutenu notre projet OURAL, pour lequel ROSKOSMOS et le CNES ont signé des accords concernant leur coopération future, et je pense que ce projet est promis à un grand avenir.

Je souhaiterais maintenant passer la parole à mes collègues de la Douma. Je vous présente d'abord M. Alexandre Belousov, qui est ingénieur aéronautique et va vous présenter nos positions sur la coopération spatiale et aéronautique avec la France. Il est originaire de Samara, un grand centre industriel de l'aéronautique. Il a beaucoup travaillé avec KOROLIEV, il a dirigé le complexe de Samara et, il y a dix ans, il a été un des pères fondateurs de STARSEM.

Je passe donc la parole à M. Belousov et ensuite à M. Kogan, un jeune député de la Douma, très enthousiaste et expert en la matière. Il a beaucoup de choses à dire sur notre coopération dans ce domaine

M. Alexandre Belousov, membre de la Commission du Budget et des Impôts de la Douma d'État : Mes chers collègues, je souscris pleinement à l'appréciation qui vient d'être portée sur l'exposé de M. Cabal, qui me laisse très peu de choses à ajouter. Je voudrais simplement attirer votre attention sur l'envergure du projet Soyouz-Kourou qui prévoit 50 lancements de Soyouz sur les quinze années à venir, c'est donc un travail énorme qui nous attend à Kourou. Par ailleurs, s'il est vrai que nous avons subi un échec avec le Photon la première fois, il y a eu depuis un lancement réussi cet été et il y a encore trois lancements prévus dans les années à venir. C'est également un projet prometteur.

Je voudrais également souligner un aspect méconnu de notre coopération qui est celui des sondages de la surface de la terre depuis l'espace. La Russie et la France détiennent un acquis scientifique et technologique certain dans ce domaine. Nous avons discuté de ce projet, malheureusement sans résultat concret. Du côté russe, le centre Progrès est prêt à lancer des projets de coopération tout à fait concrets sur la base du véhicule « Ressources DK » qui doit être lancé début 2006. Je souhaiterais que la partie française étudie très attentivement cette proposition.

Et enfin un dernier mot sur le projet, déjà évoqué ce matin par le président Gryzlov, de production conjointe d'un avion Sukhoi équipé de moteurs SNECMA avec une cellule russe, pour préciser que nos usines sont prêtes à lancer la fabrication des moteurs SNECMA et qu'il nous faut d'ores et déjà réfléchir à sa commercialisation. Je reste persuadé que la France soutiendra nos programmes conjoints qui ont déjà été adoptés.

M. Leonid Sloutski : Merci d'avoir ajouté quelques éléments utiles. Je tiens à vous dire qu'aucun Parlement au monde ne nous soutient autant que l'Assemblée nationale, grâce justement à l'action de M. Cabal. Je passe la parole à M. Kogan.

M. Alexander Kogan, membre de la Commission du Budget et des Impôts de la Douma d'Etat : Je voudrais aborder le sujet du marché des véhicules spatiaux, autrement dit les satellites, et des perspectives de coopération franco-russe qui existent sur ce marché. Il évolue très rapidement et il est plus dynamique que celui des lanceurs, auquel il est cependant très étroitement lié. Compte tenu ce que vient d'être dit sur les délais nécessaires, entre quinze et vingt ans, pour développer et produire un lanceur, il est important de tenir compte de ces tendances à long terme qui ont une incidence importante sur le

développement et la production des satellites, dont les délais sont plus courts, entre cinq et sept ans. Le marché des véhicules spatiaux a été quelque peu secoué par un excès d'offres par rapport à la demande, dans la proportion de trois contre un. L'obligation de réduire drastiquement les coûts de lancement a entraîné l'éviction du marché de plusieurs sociétés, au bénéfice de sociétés d'Etat avec lesquelles les risques étaient moindres.

Or, nous nous attendons à l'apparition de centaines de satellites militaires ou scientifiques, notamment pour le sondage à distance de la surface de la terre, ce qui va nécessairement accroître le besoin de lanceurs. La fabrication des satellites est liée à celle des lanceurs, ce qui nécessite une concertation au niveau de la production des uns et des autres pour en améliorer l'efficacité. D'ailleurs, les concurrents Lockheed et Boeing l'ont compris et ont réuni leurs programmes. Je suis donc persuadé qu'il faut analyser la coopération entre nos pays et la penser en terme de chaîne complète de fabrication, domaine dans lequel la Russie pourrait apporter son expérience acquise dans les plates-formes de satellites et dans les équipements très spéciaux, ainsi qu'en terme de marché des lanceurs, domaine dans lequel il serait bon de mettre en place une société de commercialisation.

Tout cela nous permettrait de réduire les risques et de diminuer les coûts de développement et de fabrication. C'est la raison pour laquelle il nous faudrait mettre en place une société mixte de développement et de production de satellites. C'est une idée largement débattue à l'heure actuelle et je pense que si M. Cabal nous soutient et si cette question est soulevée à Berlin au conseil des ministres de l'ESA, nous pourrions signer les accords nécessaires à la fin 2005 ou au début 2006. Si ce projet aboutissait, je suis persuadé qu'il rencontrerait peu de concurrence.

M. Christian Cabal : Il ne s'agit pas tant de répondre aux deux intervenants précédents que de signaler ici, dans un cadre franco-russe, que je suis président, cette année, de la Conférence parlementaire européenne spatiale et que j'ai obtenu de mes collègues que la Russie rejoigne officiellement la conférence. La décision a été actée, si bien qu'en 2007, c'est la Russie qui sera chargée d'organiser la conférence parlementaire européenne spatiale qui se déroulera à Saint-Pétersbourg.

M. René André : Chers amis l'heure est venue maintenant de conclure nos travaux. Je voudrais vous remercier de ce que vous nous avez apporté. Vous nous avez permis de mieux comprendre quelles

sont vos préoccupations et je voudrais vous dire à nouveau combien mes collègues et moi-même avons été sensibles aux témoignages que vous avez apportés sur le terrorisme que vous avez vécu, soit à Moscou, soit à Beslan. Il ressort de nos travaux finalement – mais qui aurait pu en douter ? – que nous sommes très proches sur les analyses et sur les moyens à utiliser pour faire la guerre au terrorisme qui cherche à mettre à bas une société à laquelle nous sommes les uns et les autres attachés.

Pour ce qui est des nouveaux voisins, nous avons beaucoup de points communs. Nous avons la volonté de faire en sorte que les intérêts légitimes des uns et des autres sur ces nouveaux voisins soient respectés, nous sommes en France les premiers à reconnaître et à admettre que votre grand pays, la Russie, a normalement des liens privilégiés avec cet espace post-soviétique, pour reprendre votre expression. Vous comprenez également que, en accord et en coopération avec vous, nous puissions développer également des liens économiques culturels et scientifiques avec nos nouveaux voisins.

Pour ce qui est de l'Espace et de l'aéronautique, je pense qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur l'excellent exposé de M. Cabal, mais soyez persuadés que nous avons bien reçu les messages transmis par votre président et que nous avons bien enregistré votre souhait de vendre l'appareil de lutte contre l'incendie B200, auquel le président Debré a apporté son soutien, qui pourrait remplacer les Canadair. Nous avons aussi très bien entendu un autre message de votre président qui s'est révélé un excellent avocat de Sotchi, où vous souhaitez organiser les jeux olympiques en 2014. Soyez persuadés que le groupe d'amitié France-Russie relaiera auprès des instances olympiques et de toutes les instances décisionnaires, l'intérêt que vous portez à l'organisation des Jeux Olympiques à Sotchi en 2014.

Alors, chers amis, nous sommes prêts à nous retrouver l'an prochain dans le cadre de cette Grande commission, qui est très utile et nous permet de mieux nous comprendre, de mieux nous connaître et de faire en sorte que la Russie et la France continuent à aller du même pas vers la paix et l'amitié entre les peuples.

M. Leonid Sloutski : J'ai le sentiment que c'est aujourd'hui la première fois que nous examinons avec autant de sincérité les questions qui nous préoccupent. Nous retrouvons notre grande Commission comme un mécanisme, je dirai même un organisme, un corps, qui fonctionne bien. Du 9 au 11 décembre prochain, nous accueillerons M. Marsaud et M. Mariani, ainsi que, prochainement, la commission de la Défense de l'Assemblée nationale. Nous n'avons

peut être pas eu le temps de tout nous dire, mais il nous reste encore beaucoup d'échanges à venir et le plus important est que nous avons le sentiment d'avoir ici, à l'Assemblée nationale, de véritables amis, qui comprennent vraiment nos problèmes et sont prêts à collaborer et à travailler avec nous. Je pense que cette grande Commission est arrivée à un stade où, au-delà de nos réunions de travail annuelles, c'est véritablement une diplomatie parlementaire qui est à l'œuvre et qui pousse la diplomatie « classique » à agir et à faire avancer les projets entre les gouvernements russes et français. Je voudrais par conséquent remercier tous les participants russes et français car nous avons eu le temps de faire beaucoup de chemin avant de clore, avec votre permission, la 11^{ème} session de la Grande commission France-Russie.

*

* *

ANNEXE :
LISTE DES PARTICIPANTS À LA ONZIÈME SESSION DE LA
GRANDE COMMISSION PARLEMENTAIRE
FRANCE-RUSSIE

PARLEMENTAIRES RUSSES

- **M. Boris GRYZLOV**, Président de la Douma d'Etat de la Fédération de Russie, co-Président de la Grande Commission parlementaire France-Russie ;
- **M. Leonid SLOUTSKI**, Président du Groupe d'amitié Russie-France ;
- **M. Valeri DRAGANOV**, Président de la Commission de la Politique économique et du Tourisme, membre du groupe parlementaire « La Russie Unie » ;
- **M. Serguey PROCHIN**, Vice-président de la Commission de la Privatisation, membre du groupe parlementaire « Rodina » (la Patrie) ;
- **M. Otari ARCHBA**, Membre de la Commission de la Sécurité, membre du groupe parlementaire « La Russie Unie » ;
- **M. Anatoli BABOCHKIN**, membre de la Commission de la Famille et des Enfants, membre du groupe parlementaire « La Russie Unie » ;
- **M. Alexander KOGAN**, membre de la Commission du Budget et des Impôts, membre du groupe parlementaire « La Russie Unie » ;
- **M. Oleg MALYCHKIN**, membre de la Commission de la Défense, membre du groupe parlementaire du Parti libéral – démocratique ;
- **M. Arsen FADZAEV**, Vice-président de la Commission des Sports et de la Culture physique, membre du groupe parlementaire « La Russie Unie » ;
- **M. Alexandre BELOUSSOV**, membre de la Commission du Budget et des Impôts, membre du groupe parlementaire « La Russie Unie » ;

PARLEMENTAIRES FRANÇAIS

M. Jean-Louis DEBRÉ, Président de l'Assemblée nationale , co-Président de la Grande Commission parlementaire France-Russie ;

M. René ANDRÉ, Président du Groupe d'amitié France-Russie de l'Assemblée nationale (UMP), Président délégué de la Grande Commission parlementaire France-Russie, Vice-président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne ;

M. Philippe AUBERGER, membre de la Commission des Finances, Secrétaire du Groupe d'amitié France-Russie (UMP) ;

M. Jean-Louis BIANCO, ancien ministre, Membre de la Commission des Affaires étrangères, Vice-président du Groupe d'amitié France-Russie (S) ;

M. Jacques BRUNHES, ancien ministre, Secrétaire de l'Assemblée nationale (CR) ;

M. Christian CABAL, Président du Groupe parlementaire sur l'Espace, Vice-président du Groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les Industries aéronautiques et spatiales (UMP) ;

M. Guy GEOFFROY, Vice-président de la Commission des Lois (UMP) ;

M. Michel HUNAULT, membre de la Commission des Lois, Vice-président du Groupe d'amitié France-Russie (UDF) ;

M. Pierre LELLOUCHE, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (UMP) ;

M. Hervé MARITON, membre de la Commission des Finances, Vice-président du Groupe d'amitié France-Russie (UMP) ;

M. Alain MARSAUD, Secrétaire de la Commission des Lois (UMP) ;

M. Patrick OLLIER, Président de la Commission des Affaires économiques, de l'Environnement et du Territoire (UMP) ;

M. Marc REYMANN, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (UMP) ;

M. Michel VOISIN, Président de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Vice-président de la Commission de la Défense nationale (UMP) ;

*

*

*